

Aujourd'hui



A3 CANADIEN NATIONAL

Le deraillement d'un convoi de marchandises, près de Saint-Hyacinthe, bloque la voie ferrée du CN entre Québec et Montréal pendant une trentaine d'heures.

A13 PLACEMENT

Les avantages du Fonds de solidarité de la FTQ sauront alleancher même les plus antisindicaux parmi les patrons: il s'agit du meilleur abri fiscal actuellement disponible.

A7 REER

Pres d'un Canadien adulte sur trois projette d'investir dans un régime enregistré d'épargne retraite cette année, et un sur cinq l'a déjà fait, révèle un sondage Gallup.



C1 L'AUTOMOBILE

La Pulsar, dans une version embellie et améliorée sur le plan technique, constitue l'une des plus agréables surprises de la saison, constate notre chroniqueur.

Sommaire

Annonces classées	B8 à B11
Arts et spectacles	C8 et C9
Informations	B4 à B7
Horaires	C7
Bandes dessinées	B10
Décès, naissances, etc.	C10
Echecs	C8
Economie	A13 à A15
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	B8
Feuilleton	B11
Horoscope	B9
L'auto	C1 à C6
Le monde	A8
Loteries — résultats	A4
Mots croisés	C9
Où faire	C7
Télévision	B5
Tribune libre	B2
TABLOID SPORTS	
Mots croisés	14

Affichage: Bourassa favorise «une forme de bilinguisme optionnel et conditionnel»

YVON LABERGE

Le premier ministre Robert Bourassa est d'avis qu'en matière d'affichage commercial au Québec, la primauté du français doit être assurée mais avec une forme de bilinguisme optionnel et conditionnel.

C'est ce qu'il a déclaré hier en conférence de presse, après que le Conseil général de son parti l'eût pressé de poser «immédiatement» des gestes concrets pour ren-

Mais la primauté du français doit être assurée

forcer la primauté et la qualité du français en matière d'affichage commercial, tout en respectant le programme électoral du Parti libéral.

Or, ce programme prévoit justement qu'en matière d'affichage commercial, on doit accorder la primauté au français et l'assortir de la non-interdiction d'utiliser d'autres langues.

Bien qu'il se défende énergiquement de vouloir bilinguiser le Québec, le premier ministre se refuse à expliquer davantage cette formule de «primauté au français avec une forme de bilinguisme optionnel et conditionnel», qu'il utilisait d'ailleurs pour la première fois hier.

Selon lui, c'est l'interprétation qu'il peut donner comme chef du Parti libéral à un

engagement électoral décidé en Conseil général en juin 1985 et, il insiste, ce n'est pas le bilinguisme intégral.

Il a précisé que l'articulation d'une telle politique en matière d'affichage commercial est maintenant de l'ordre des modalités.

D'ailleurs, le ministre responsable de l'application de la Loi 101, Mme Lise Bacon, a formé un comité de travail composé de huit ministres et on sait qu'un rapport a

VOIR AFFICHAGE EN A 2

Helmut Kohl est réélu en Allemagne

Mais la majorité de la coalition au pouvoir est réduite

Reuter et AFP
BONN

La coalition de centre droit du chancelier Helmut Kohl a été reconduite au pouvoir à l'issue des élections d'hier en Allemagne de l'Ouest, avec une majorité de l'ordre de 53,4 p. cent des suffrages exprimés, même si le Parti chrétien-démocrate (CDU) du chancelier enregistre des pertes sensibles.

Les résultats définitifs accordaient hier soir 44,3 p. cent des voix au CDU-CSU et 9,1 p. cent à ses alliés libéraux du FDP.

«Nous avons atteint l'objectif de maintenir notre coalition, a commenté Kohl. Mais le CDU-CSU n'a pas atteint son objectif de 46 p. cent. C'est une perte importante et inquiétante, il ne faut pas s'en cacher», a-t-il poursuivi.

Le chancelier a estimé que son parti avait été donné vainqueur un peu vite et, de ce fait, la participation était à la baisse, 84,4 p. cent des électeurs s'étant présentés aux urnes contre 89,1 p. cent voilà quatre ans.

Les résultats finaux donnent par ailleurs 37 p. cent des voix au Parti social-démocrate (SPD) de Johannes Rau, ce qui lui permet de respirer car les sondages le donnaient plus faible, et 8,3 p. cent aux écolo-pacifistes Verts, qui sont les principaux bénéficiaires du scrutin, avec 2,7 points de plus.

Traduite en sièges, la coalition au pouvoir ne disposerait plus que d'une majorité d'environ 32 députés au Bundestag, contre 58 dans le Parlement sortant.

Les sondages donnaient Helmut Kohl gagnant au vu du succès de sa politique économique qui a permis la croissance sans inflation et une hausse des salaires. On s'attendait cependant à un score proche de celui de 1983, certains optimistes au sein du CDU allant même jusqu'à penser que le parti pourrait bénéficier à lui seul de la majorité absolue.

Les spécialistes ont estimé que de nombreux électeurs avaient préféré reporter leurs suffrages sur les libéraux, de crainte de voir revenir en force à Bonn l'ultra-conservateur bavarois Franz-Josef

VOIR KOHL EN A 2



Helmut Kohl

PHOTOLASER REUTER

LES GIANTS REMPORTENT LE SUPER BOWL



Les Giants de New York, dirigés par un quart-arrière presque parfait, ont compté 30 points en deuxième demie pour remporter le 21^e Super Bowl 39-20 devant plus de 101 000 spectateurs au Rose Bowl de

Pasadena. Phil Simms, qui a complété 22 de ses 25 tentatives de passes, a été élu le joueur par excellence du match. Tous les détails dans le *Tabloïd Sports*, pages 2 à 4.

PHOTOLASER AP

Le Parti conservateur est corrompu, dit John Turner

MARIO FONTAINE
OMERVILLE

Le chef libéral John Turner a intensifié hier ses attaques à l'endroit du gouvernement Mulroney, l'accusant de corruption devant 1 200 libéraux réunis pour un brunch partisan.

Le gouvernement conservateur accumule scandale sur scandale, de lancer M. Turner. Dans le moment, deux anciens ministres et un député font l'objet d'enquêtes, chacun pour une raison différente, fait-il remarquer: d'abord l'affaire Stevens, puis l'affaire Gravel, et enfin l'affaire Bissonnette.

«Un cas, c'est peut-être un accident. Deux, c'est de l'incompétence. Mais trois, c'est de la corruption», a affirmé M. Turner. Dernier cas à défrayer les manchettes, l'affaire Oerlikon a tout particulièrement retenu son attention parce que, prétend le chef libéral, elle éclabousse tous les parlementaires en alimentant le cynisme de la population à leur endroit.

Selon le leader du PLC (Parti libéral du Canada), «les Canadiens ont honte et les Québé-

cois sont embarrassés» par ce qu'il appelle «la passe de Saint-Jean». Rappelant que six ministres fédéraux ont dû démissionner en 18 mois et que toute la lumière n'est pas encore faite dans le dossier Bissonnette, M. Turner en retient que c'est toute la moralité et l'éthique du gouvernement conservateur qui sont en cause ici.

Le premier ministre Mulroney ne pourra lui donner la réplique avant dix jours, puisqu'il s'est envolé samedi pour Rome, en dépit de la tourmente politique. Pendant ce temps, l'enquête de la Gendarmerie royale se poursuit, ce qui ne satisfait pas les partis d'opposition.

Quand saviez-vous, M. Mulroney?

Aussi M. Turner a-t-il à nouveau réclamé hier la tenue d'une enquête publique dans cette affaire, pour déterminer à quel point le premier ministre lui-même était au courant de la situation. Le chef de l'opposition se demande ce que sait M. Mulroney, et depuis quand. Le premier ministre a affirmé quant à lui n'avoir été informé de la situation qu'à la mi-janvier.

«Son meilleur ami, le nouveau sénateur Jean Bazin, était membre du conseil d'administration d'Oerlikon depuis le mois d'avril dernier. Son étude juridique a été avertie du scandale au mois d'août. M. Bazin apparemment voit le premier ministre Mulroney toutes les semaines. On se parle au téléphone apparemment deux fois par semaine. Et nous on pose la question: quand est-ce que le premier ministre a su?»

Ce dernier, de railler le chef de l'opposition, a développé un style présidentiel: «Il cherche à copier son ami Ronald Reagan. Mais ces jours-ci aux États-Unis les Américains posent des questions sur l'affaire d'Iran. Quand saviez-vous, M. le président, demandent-ils. Et les Canadiens posent la même question, ici, dans notre pays: quand saviez-vous, M. Mulroney?»

Une organisation à construire

Le chef libéral parle d'honnêteté, de sincérité et de compétence comme de trois qualités qui devraient être fondamentales chez les dé-

VOIR TURNER EN A 2

TORONTO 108\$

Reservation 21 jours avant le départ. Sejour minimum: le premier dimanche après le départ. Sejour maximum: 40 jours. Le billet doit être payé dans les 7 jours suivant la reservation. Frais d'annulation: 100\$. Valable du 11 janvier au 31 mars 1987. Non valable certaines dates spécifiques. Pour toutes les autres conditions, appelez vite votre agent de voyages ou Air Canada au 934-5414 DRE 59 48



AIR CANADA

Pour Kohl, victorieux, des lendemains ardu



GILBERT GRAND
envoyé spécial de
LA PRESSE
BONN

Jean qui rit, Jean qui pleure: le chancelier Helmut Kohl affichait hier ces deux visages contrastés à l'issue d'un scrutin favorable aux petits partis mais qui laisse surtout présager des temps difficiles pour son équipe gagnante.

Certes, la coalition chrétienne-démocrate-libérale est reportée au pouvoir pour quatre autres années, avec une majorité réduite mais encore fort confortable. Le chancelier ne parvenait cependant pas à dissimuler l'inquiétude que lui causait le net recul — le pire depuis 1949 — de son parti, la CDU, et de son aile bavaroise, la CSU. Il en a sans détour rejeté la responsabilité sur les querelles qui ont opposé, durant la campagne, les deux autres partis de la coalition.

En fait, en utilisant encore une fois comme correctif le Parti libéral (FDP), renforcé de quelque 2 p. cent des voix, l'électorat a clairement dit non au virage à droite que faisaient appréhender les déclarations musclées du leader bavarois Franz-Josef Strauss et de ses amis sur la politique étrangère, la sécurité intérieure et la question nationale.

Une croix

M. Strauss a clairement perdu la partie de bras de fer qu'il avait engagée avec Hans-Dietrich Genscher, l'inamovible ministre libéral des Affaires étrangères. Il doit faire une croix sur ce portefeuille qu'il convoitait tant; de plus, la politique de détente avec l'Est, qu'il voulait rectifier, sera poursuivie.

Mais attention, le «taureau de Bavière» n'est que blessé et la colère qu'il a manifestée, lors d'une interview télévisée, a fait grimacer Kohl, accusé de ne pas avoir livré la marchandise. La CSU, elle, est parvenue à limiter les dégâts en Bavière.

Décidément, les négociations pour la rédaction de la plate-forme de la coalition, ainsi que la formation du nouveau gouvernement, s'annoncent pour le moins orageuses et ardues. Plutôt que sur la détente, l'affrontement se fera sur la politique intérieure, particulièrement sur les problèmes de sécurité et des libertés individuelles. M. Strauss, des étincelles dans les yeux, a accusé les libéraux d'avoir saboté les projets de la coalition l'année dernière.

Kohl devrait profiter du renforcement de la position du FDP pour maintenir soit le statu quo

— ce qui serait bien dans sa manière de gouverner —, soit en ne procédant qu'à des changements mineurs. Le FDP tentera certainement d'obtenir un quatrième portefeuille pour le revenant Lambsdorff, mais il risque de rencontrer une vive résistance.

À ce casse-tête interne déjà pré-occupant se greffent des problèmes extérieurs épineux: l'affaire des otages de Beyrouth, la chute du dollar qui menace les exportations allemandes, la guerre entre la CEE et les États-Unis. L'Allemagne du chancelier Kohl, qui a profité en 1986 d'une conjoncture économique favorable, entre maintenant dans une zone de vents contraires. Sera-t-elle capable d'assumer les responsabilités politiques que lui confère son statut de puissance économique? Ce sera là un vrai test pour un chancelier naturellement porté à l'attentisme.

Déclin

Heureusement pour lui, l'opposition social-démocrate est entrée dans une phase de déclin. Son candidat Johannes Rau n'a pu arrêter la glissade amorcée dès 1983 et accélérée par la montée du parti des Verts, le grand vainqueur de ces élections avec un gain de 2,5 p. cent des voix et de 14 sièges additionnels.

L'avenir de Rau dans le SPD paraît des plus incertains, même s'il est parvenu à sauvegarder son bastion de Rhénanie du Nord-Westphalie. Il n'a pu faire mieux que Vogel en 1983, un score insuffisant, selon les critères énoncés avant le vote par le président Willy Brandt.

Les dirigeants du SPD, qui demeurent un parti de travailleurs, notent avec consternation que le parti perd les voix des jeunes et de l'électorat urbain au profit surtout des Verts, mais aussi au profit de la coalition qui a misé sur les technologies de pointe. À cela s'ajoute la guerre de succession de Brandt avec un prétendant nettement favori: Oskar Lafontaine, représentant l'aile gauche favorable à un accord de coalition avec les Verts. Rau estime que le parti doit plutôt chercher à regagner l'électorat du centre, sans lequel le pouvoir est hors d'atteinte.

Ce problème de coalition déchire également le parti des Verts, dont les succès ont été sans aucun doute accentués par les catastrophes de Tchernobyl et de la pollution du Rhin. La tenue de plusieurs scrutins régionaux cette année (Rhénanie-Palatinat, Schleswig-Holstein, Hesse, Hambourg) va contraindre les Verts et le SPD à trancher dans le vif.

Sinon la traversée du désert sera longue pour la gauche. L'histoire politique allemande de l'après-guerre est en effet une succession de cycles assez longs et Kohl aura déjà passé plus de huit ans au pouvoir lors des élections de 1991.

SUITE DE LA UNE



Le chancelier Helmut Kohl fait le signe de la victoire aux journalistes, avant de se diriger vers les locaux du Parti démocrate chrétien. À droite, Johannes Rau, candidat social-démocrate à la chan-



cellerie de la RFA, et sa femme Christina, se sont rendus voter hier midi, dans leur circonscription de Wuppertal. PHOTOS AP, REUTERS

KOHL

Helmut Kohl est réélu en Allemagne

Strauss, dont les partisans «durs» espéraient une majorité absolue conservatrice des Unions chrétiennes CDU-CSU.

En revanche, et bien qu'en baisse, le SPD de Johannes Rau n'a pas connu la déroute que prévoyait les sondages. «Notre résultat se situe légèrement au-dessus de celui de 1983; nous sommes heureux mais ce n'est pas ce que nous avions espéré ni ce pour quoi nous avions oeuvré», a commenté Rau à la télévision.

Il s'est néanmoins félicité de la baisse d'influence de la coalition au pouvoir, estimant que c'était un avertissement lancé par les électeurs.

Au siège du SPD à Bonn, les militants faisaient plutôt grise mine et Hans-Jochen Vogel, président du groupe parlementaire, a estimé qu'il allait falloir tout mettre en oeuvre pour récupérer les électeurs passés dans le camp des écologistes.

Les deux vainqueurs manifestes du scrutin sont les arbitres du jeu politique allemand, les libéraux, qui progressent de près de deux p. cent, et les Verts, en hausse de près de trois p. cent.

Le ministre libéral des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher a expliqué le succès de son parti par la large approbation recueillie par sa politique étrangère.

Un différend couvait depuis des mois en matière de politique étrangère, que Franz Josef Strauss, leader du CSU, souhaitait voir s'orienter vers plus de fermeté et se rapprocher de Washington. Strauss verrait également d'un mauvais oeil une participation renforcée des libéraux au gouvernement.

Pour le secrétaire général du CDU, Heinert Geissler, l'érosion de son parti résulte du froid, qui aurait empêché des personnes âgées de se rendre aux urnes. Geissler a aussi déploré l'impact négatif sur les électeurs des dissensions entre l'aile gauche et l'aile droite de la coalition.

Chez les Verts, qui disposeront de 40 sièges contre 14, l'heure était en revanche au triomphalisme. Otto Schily, l'un des chefs de file du mouvement écologiste, a cependant fait part de sa déception de voir son parti devancé par les libéraux. Les Verts espéraient en effet devenir le 3e parti de la RFA.

La plupart des dirigeants anti-nucléaires ont cependant estimé que leur parti était une force de plus en plus importante dans le paysage politique ouest-allemand. En tout état de cause, il ressort de ces projections que Helmut Kohl devrait avoir de sérieux problèmes de repartition des tâches au sein de sa coalition. Le score des libéraux devrait en effet leur permettre d'exiger plus que les trois portefeuilles ministériels dont ils disposent.



Franz Josef Strauss, chef du CSU, a dû essuyer son front couvert de sueur lors de sa première apparition publique à l'issue des élections qui ont eu lieu hier en RFA. PHOTO REUTERS

AFFICHAGE

Affichage: Bourassa favorise «une forme de bilinguisme optionnel et conditionnel»

déjà été déposé au Conseil des ministres qui, d'ailleurs, étudiera la question plus avant les 18 et 19 février, lors d'une réunion spéciale au Lac Beauport, dans la région de Québec.

Par la suite, a ajouté M. Bourassa, le caucus de ses députés pourrait en être saisi à la fin de février.

Invité à préciser quel sens il donnait au mot «immédiatement», ajouté à la résolution adoptée hier par le Conseil général, M. Bourassa a dit que ce ne pouvait certainement pas être au-delà de 1989. Sans préciser davantage, il a dit que son gouvernement légifèrera cette année ou l'an prochain.

Quant à savoir si comme premier ministre du Québec il se sent lié par le programme électoral de son parti en matière linguistique advenant le cas de la détérioration du climat social, il a répondu: «Tout chef de gouvernement responsable doit tenir compte du climat social.»

Hier, le Conseil général du Parti libéral, réuni à Montréal, a aussi invité le gouvernement à porter le jugement de la Cour d'appel rendant inopérants les articles de la Loi 101 sur l'affichage et les raisons sociales en Cour suprême. Mais cela, a insisté M. Robert Dobie, ex-président de l'Association des enseignants catholiques anglophones du Québec, dans l'unique but de connaître la portée des chartes québécoise et canadienne des droits et libertés.

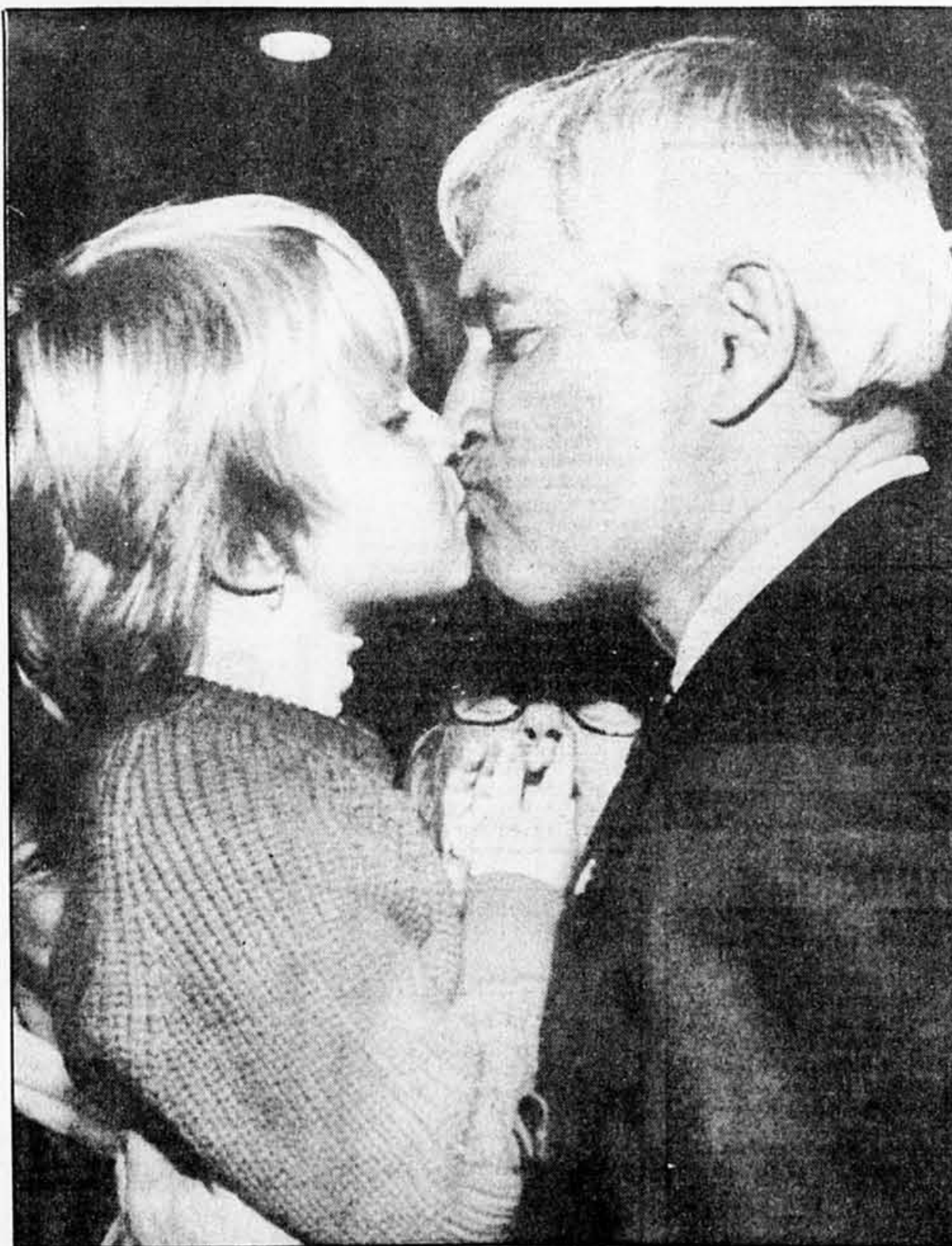
Cela n'empêchera pas le gouvernement de légiférer en matière d'affichage commercial et c'est ainsi que l'a d'ailleurs interprété M. Bourassa.

Les quelque 500 délégués sont également d'avis que le gouvernement pourra voir à la hausse les amendes imposées aux contrevenants à la Loi 101 en ce qui concerne l'unilinguisme autre que le français.

Mais, a dit M. Bourassa, voilà un autre sujet qui sera discuté au Conseil des ministres, tout comme l'obligation faite à toute entreprise détenant un certificat de francisation de rendre des services en français à sa clientèle.

Par ailleurs, le Conseil général a, comme il l'avait fait en mars dernier, pressé hier le gouvernement d'accorder des hausses de prestation d'aide sociale aux assistés sociaux de moins de 30 ans qui participent à des programmes de réinsertion sociale en attendant une réforme globale de l'aide sociale.

Des 49 résolutions à caractère politique à l'étude hier, seulement vingt ont pu être débattues.



À son arrivée à Omerville, où le PLC tenait un brunch hier midi, John Turner a été chaleureusement accueilli par une «fan» de 5 ans, Catherine Fortin. PHOTO PC

TURNER

Le Parti conservateur est corrompu, dit John Turner

putés, mais qui ne semblent pas dominer chez tous ses adversaires conservateurs. Il promet que ces qualités seront exigées des candidats libéraux lors des prochaines élections, des candidats qui, a-t-il répété hier, seront choisis par les militants de la formation dans les 282 circonscriptions canadiennes.

«Vous, les membres de notre parti, serez maîtres et seigneurs

pour choisir soit la meilleure femme, soit le meilleur homme pour vous représenter. Fini le temps des comités protégés», a assuré M. Turner, aux applaudissements des convives qui se souvenaient d'un passé encore récent où il n'en allait pas ainsi.

Les parlementaires du PLC ont justement profité de leur caucus national de ce week-end, dans les Cantons de l'Est, pour lancer la plus vaste campagne de recrutement et de financement de leur histoire. Il y a encore du travail d'organisation à faire, reconnaissait hier le président du parti, Michel Robert.

Selon lui, les libéraux doivent mettre au point un programme politique de première qualité et ne pas se fier sur la seule capacité d'autodestruction manifestée par les conservateurs s'ils comptent prendre le pouvoir aux prochaines élections.

«C'est aujourd'hui qu'on commence à préparer la prochaine élection», de renchérir le député de Shefford Jean Lapierre, coprésident de la campagne nationale de recrutement lancée par le Parti libéral ce week-end. Pour M. Lapierre, le début de la fin des conservateurs, c'est déjà une réalité en voie de réalisation.

Super-héros des bayous

Associated Press

NOUVELLE ORLÉANS

■ Les marais et bayous de la Louisiane ont donné naissance à une nouvelle incarnation du mythe du super-héros: il s'agit de l'Homme-Ecrevisse (Crawfish Man).

Ce dernier est l'oeuvre de Tim Elder, 38 ans, auteur et illustrateur de bandes dessinées, vendeur d'assurances pour boucler les fins de mois.

«Un jour, c'était en 1979, je regardais l'Incroyable Hulk à la télévision, et je me suis demandé pourquoi la Louisiane n'aurait pas elle aussi son super-héros», a raconté Tim Elder.

«Je me suis simplement assis à ma table et j'ai dessiné l'Homme-Ecrevisse».

Ce dernier est muni de deux puissantes pinces qui lui permettent de capturer ses ennemis et d'une queue qui le propulse à toute vitesse à travers les marais, jusqu'au Château des Cypres, où habite la Sorcière des Marais.

Les 15 aventures de l'Homme-Ecrevisse ont été publiées à compte d'auteur, distribuées par la poste et circulent maintenant en une centaine de milliers d'exemplaires. Question de marketing, Tim Elder s'entoure de mystère et refuse de poser pour des photos autrement que sous l'apparence de sa créature.

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-28	-15	Ensoleillé
Outaouais	-22	-13	Ensoleillé
Laurentides	-28	-13	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-29	-13	Ensoleillé
Mauricie	-26	-14	Ensoleillé
Québec	-25	-14	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-28	-15	Ensoleillé
Rimouski	-28	-14	Ensoleillé
Gaspésie	-28	-14	Ensoleillé
Bas-Caraïbe	-28	-14	Ensoleillé
Sept-Îles	-28	-14	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-9	-4	Nuageux
Edmonton	-18	-10	Neige
Regina	-16	-12	Nuageux
Winnipeg	-25	-18	Nuageux
Toronto	-15	-10	Nuageux
Fredericton	-12	-6	Ensoleillé
Halifax	-10	-4	Nuageux
Charlottetown	-12	-6	Nuageux
Saint-Jean	-11	-4	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	1	6	N.-Orléans	-8	19
Buffalo	-2	0	Pittsburgh	-4	-1
Chicago	-9	-3	S. Francisco	11	16
Miami	16	23	Washington	-1	6
New York	-4	-1	Dallas	2	12

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	0	4	Madrid	-2	10
Athènes	3	6	Moscou	-26	-15
Acapulco	20	29	Mexico	8	26
Berlin	0	4	Oslo	-6	-4
Bruxelles	-1	1	Paris	2	4
Buenos Aires	17	27	Rome	5	12
Copenhague	0	1	Seoul	-10	-4
Genève	-3	4	Stockholm	-3	1
Hong Kong	14	17	Tokyo	4	8
Le Caire	8	17	Trinidad	21	30
Lisbonne	10	16	Vienne	-6	4
Londres	5	7			

La Quotidienne
Tirage de samedi

à trois chiffres 801
à quatre chiffres 8701



05-1-01

Lundi 26 janvier 1987



PHOTO THEQUE LA PRESSE
Maria de Lurdes Arruda au moment de son couronnement de Miss Portugal 1986.

Deux Québécoises périssent en Floride

RAYMOND GERVAIS

■ Deux jeunes Québécoises ont perdu la vie au cours du week-end à Fort Lauderdale, en Floride, lorsque l'automobile dans laquelle elles prenaient place a fauché un garde-fou avant de chuter dans les eaux du canal Intracoastal Waterway qui longe la côte de la Floride.

Les deux occupantes, Mlle Maria de Lurdes Arruda, 20 ans de Montréal et Isabelle Rocha, 20 ans de Brossard, sont demeurées coincées à l'intérieur du véhicule.

D'après l'agent C. Robertson, de la police municipale de Fort Lauderdale, l'accident est survenu vers 2h dans la nuit de vendredi à samedi. Le rapport de police précise que la conductrice a manqué un virage prononcé sur la rue Las Olas Circle, qui longe le canal Intracoastal. Au moment de l'accident, les deux jeunes Québécoises prenaient place à bord d'une automobile louée.

Des témoins de l'accident se sont portés au secours des deux jeunes femmes, mais les efforts des secouristes pour les ramener se sont avérés vains.

Toujours d'après l'agent Robertson, les premiers policiers arrivés sur les lieux de la tragédie ont plongé dans les eaux sombres du canal. Ils ont d'abord retiré la conductrice, Mlle de Lurdes Arruda, retenue à l'intérieur du véhicule par sa ceinture de sécurité. Ils ont également réussi à remonter Mlle Rocha deux minutes plus tard.

« Les ambulanciers ont tout fait pour ramener les deux victimes. Ils ont même donné la respiration artificielle à l'une d'entre elles durant une vingtaine de minutes. La jeune fille semblait montrer des signes de vie, mais ce fut peine perdue et les secouristes ont dû se rendre à l'évidence », a déclaré l'agent de police.

Miss Portugal

En décembre 85, Maria de Lurdes Arruda avait été élue Miss Portugal 86 par la communauté portugaise de Montréal. Elle était arrivée au Canada à l'âge de deux ans et son couronnement lui avait permis de se rendre visiter le Portugal.

Mlle Rocha et de Lurdes Arruda venaient de passer 15 jours de vacances à Deerfield Beach, une petite municipalité balnéaire située au nord de Fort Lauderdale, dans le comté de Broward. Elles avaient également visité Disneyland. Les deux jeunes filles devaient prendre l'avion pour rentrer à Montréal, hier.

Toujours d'après l'agent de police Robertson, une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes qui ont entouré l'accident. Le rapport de police ne mentionne pas si la chaussée était mouillée ou glissante au moment de l'accident, mais l'agent de police a précisé qu'il a plu régulièrement au cours des derniers jours.

« Ce n'est pas la première fois qu'un accident se produit à cet endroit, le virage sur la rue Las Olas Circle est particulièrement traité en direction sud pour un automobiliste qui ne connaît pas la région », a déclaré le policier.



Malgré l'impact, plusieurs remorques sont restées arrimées aux wagons. A l'arrière-plan, la grue géante qui remettra les wagons sur les rails.
PHOTOS BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Un train de marchandises du CN quitte la voie à Sainte-Hélène-de-Bagot

GILLES ST-JEAN

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

■ La voie ferrée du Canadien National entre Québec et Montréal a été coupée, hier, à la suite du déraillement d'un convoi de marchandises.

L'accident, dont les causes étaient inconnues hier soir, s'est produit vers 23h50 samedi, à Sainte-Hélène-de-Bagot, à 25 km à l'est de Saint-Hyacinthe. Personne n'a été blessé.

Sept wagons chargés de remorques ont déraillé, arrachant une partie de la voie ferrée.

Des équipes du CN s'affairaient hier, par un froid mordant, à dégrader les débris et à réparer la voie ferrée.

« Il faudra peut-être trois ou quatre jours pour enlever tous les débris tombés sur les ballasts », a indiqué un employé du CN, sur place.

Désignant la grue montée sur wagon qui se trouvait derrière lui, il a souligné que celle-ci pesait 250 tonnes et pouvait soulever un poids supérieur.

La grue devait servir à lever les wagons déraillés et les remorques qu'ils transportaient.

Marchandises diverses

Ces remorques contenaient des marchandises diverses. On a pu voir de nombreux contenants éjectés qui avaient déversé d'innombrables bouteilles vides. Des employés d'une compagnie de récupération s'affairaient hier à les enlever de la scène de l'accident.

Il ne se trouvait apparemment aucun produit dangereux à bord des wagons.

Selon M. René Chappaz, porte-parole de CN Rail, la voie ferrée sera rouverte vers 7h ce matin.

Les causes de l'accident ne sont

pas encore connues, a-t-il noté. L'ampleur des dégâts non plus.

« Nous devons consigner les témoignages de tous les employés à bord du train et les faire parvenir à la Commission canadienne des transports; celle-ci aura à déterminer la cause de l'accident. Quant aux dégâts, ils ne seront évalués qu'après le passage des agents de réclamations », a déclaré M. Chappaz au cours d'un entretien téléphonique.

« D'ordinaire, ces accidents résultent d'une combinaison de facteurs », a-t-il conclu.

Le convoi venait d'Halifax en direction de Montréal. Tiré par trois locomotives, il comprenait 43 wagons chargés et 28 vides.

Via Rail affecté

Le déraillement a affecté non seulement les opérations de fret de CN Rail mais aussi Via Rail, dont les trains de passagers utilisent cette voie.

Un porte-parole de Via, M. Daniel Rosseel, a indiqué hier après-midi que les convois de passagers entre Québec et Montréal avaient été remplacés par des autocars de la compagnie Voyageur.

Le train de voyageurs le plus affecté par le déraillement a sans doute été le Halifax-Montréal qui devait entrer en gare à 8h30 hier. Le train n'est arrivé qu'à 10h30, a noté M. Rosseel, parce qu'il est passé par les voies du Canadien Pacifique, sur la Rive-Nord.

Signalons enfin que CN Rail a dû dérouter d'autres trains hier, dans l'Ouest canadien, cette fois.

En effet, 47 des 98 wagons d'un convoi transportant du charbon ont déraillé près du Parc de Jasper, en Colombie-Britannique, vers 2h hier.

La non plus, personne n'a été blessé, et les causes de l'accident demeuraient inconnues.



Il faudra peut-être trois ou quatre jours pour enlever tous les débris tombés sur les ballasts.

Fauché en quittant un stationnement

L'autre conducteur impliqué était ivre, soutient la police

RAYMOND GERVAIS

■ Un automobiliste de 23 ans, M. François Lambert, de Pointe-aux-Trembles, a été arrêté hier, et comparaitra ce matin devant le coroner relativement à un accident mortel survenu tard dans la nuit de samedi à dimanche, dans l'est de la ville.

D'après la police, l'accident qui a causé la mort de M. Wilfrid Gauthier, 66 ans, un résident d'Anjou, s'est produit lorsque le véhicule que conduisait la victime a été heurté violemment sur le côté par une autre voiture, alors qu'il sortait d'un terrain de stationnement.

Toujours selon les policiers du poste 55 de la police de la Communauté urbaine de Montréal, le chauffeur de l'automobile qui a heurté le véhicule de la victime aurait été en état d'ébriété au moment de l'accident. De plus, l'automobiliste aurait roulé à une très grande vitesse. L'accident s'est produit à l'angle de la rue Notre-Dame et Georges V.

Un troisième véhicule a été impliqué dans cet accident, mais son chauffeur s'en est tiré indemne.



L'automobile que conduisait M. Gauthier, a été complètement démolie lors de la violente collision.

Rappelons que d'après la nouvelle loi en vigueur, un automobiliste reconnu coupable par un tri-

bunal d'avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool et d'avoir

causé la mort d'autrui est passible d'une peine maximale de 14 ans de prison.

EN BRIEF

PERCEPTEUR DE MÉTRO SEQUESTRE

■ Un percepteur de la station de métro Champs-de-Mars, dans le centre-ville de Montréal, a été séquestré par deux individus hier matin. La victime, Ronald Michaud, âgé de 32 ans, n'a subi que des blessures mineures et a pu regagner son domicile après avoir été libéré par la police.

Les suspects se sont présentés à la station vers cinq heures. Ils ont frappé M. Michaud au ventre, lui ont volé \$110 en argent, des billets de métro et des cartes autobus-métro.

Avant de prendre la fuite, ils ont menotté leur victime puis l'ont enfermée dans la salle de la conciergerie.

Le percepteur a été libéré quelques 35 minutes plus tard par des policiers qui avaient reçu un appel téléphonique d'un usager du transport en commun ayant entendu des cris.

VICTIMES IDENTIFIÉES

■ La police de Laval a dévoilé hier l'identité des deux hommes morts samedi, dans cette ville, à l'occasion de ce qu'elle a qualifié de règlement de comptes lié à la drogue.

Il s'agit de Jean-Yves Brabant, âgé de 32 ans, et Michel Saint-Onge, âgé de 23 ans. Brabant était le locataire de l'appartement où lui et son compagnon ont été retrouvés, abattus sans doute avec un fusil de calibre 12.

Contrairement à ce qui avait été avancé samedi, la police a fait savoir hier qu'elle ne voyait plus de lien entre ce double meurtre et un incident survenu peu de temps après dans un motel du boul. des Laurentides, où un individu a tiré un coup de fusil dans une chambre.

Le double meurtre aurait été commis vers 5h30 samedi, alors que la police n'a été prévenue que vers 9h, par des voisins de Brabant.

L'enquête des sergents-détectives Marcel Boilard et Gilles Gauthier se poursuit.

TROIS MORTS AU COURS DU WEEK-END

■ Au moins trois personnes ont perdu la vie en fin de semaine au Québec dans des accidents de la route. Les trois accidents sont survenus dans la région de Montréal.

Vers 5h40 samedi matin, à Rivière-des-Prairies, le chauffeur d'un camion chargé de neige a été tué sur le coup lorsque son véhicule est entré en collision avec un train de marchandises du CN à un passage à niveau. La victime est Robert Fréchette, âgé de 24 ans, de Saint-Jean-Baptiste.

D'autre part, vers 7h20 samedi matin à Montréal, une collision entre une automobile et un autre camion affecté au déneigement des rues a coûté la vie au chauffeur de la voiture, un homme âgé de 52 ans dont l'identité n'a pas été divulguée.

Enfin, un homme de 66 ans, M. Wilfrid Gauthier, de ville d'Anjou, a été tué dans une collision automobile survenue dimanche matin vers 3h dans l'est de Montréal. M. Gauthier quittait un stationnement lorsque son véhicule a été frappé par une automobile qui circulait à grande vitesse.

Le conducteur de l'automobile, François Lambert, 24 ans, de Montréal, a été arrêté et comparaitra en cour aujourd'hui sous des accusations de conduite en état d'ébriété.

LA PRISON POUR UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

■ Un individu de Montréal devra purger une peine de cinq ans de prison pour avoir causé la mort de quatre personnes, au cours d'un accident de la circulation survenu il y a deux ans.

La sentence a été prononcée samedi à Joliette par le juge Hugues Saint-Germain. Le magistrat a également interdit à Ronald Dumont, 58 ans, de conduire un véhicule automobile, un bateau ou un aéronef au Canada pour une période de dix ans.

Le 7 mars 1985, le véhicule conduit par M. Dumont a été la cause d'un accident qui a coûté la vie à Mmes Jocelyne Godu-Verret, Nicole Martel-Bouffard, Renée Desgranges-Masse et Jocelyne Villeuve-Tremblay.

Accusé de négligence criminelle, M. Dumont avait été reconnu coupable le 23 décembre dernier en Cour des sessions de la paix.

Le Salon de l'auto a accueilli 180 000 personnes en 11 jours

■ Le Salon de l'auto de Montréal a accueilli près de 180 000 visiteurs cette année, une performance très satisfaisante selon sa directrice générale, Mme Roxanne Longpré.

« L'an dernier, nous avions eu une assistance record de 200 000 visiteurs. Cette année, nous avons eu deux tempêtes en huit jours », a-t-elle noté au cours d'un entre-

tien téléphonique.

Le salon, d'une durée de 11 jours, a fermé ses portes hier soir.

Mme Longpré dit avoir constaté un phénomène nouveau : le salon accueille de plus en plus de visiteurs n'habitant pas la région de Montréal.

C'est un signe, croit-elle, du rayonnement du salon.

UNIVERSITÉ
CONCORDIA

PORTES OUVERTES

sur la Faculté des beaux-arts

Vendredi 30 janvier

Arts d'interprétation: 9 h — 13 h campus Loyola
Arts visuels: 14 h — 19 h campus S.G.W.

Visites, discussions, danse et performances, films d'étudiants et diverses activités organisées par les départements suivants: enseignement de l'art et thérapie par l'art, histoire de l'art, cinéma, danse contemporaine, design, musique, peinture et dessin, arts d'impression et photographie, sculpture, céramique et fibres, théâtre.

Pour plus de renseignements et le programme des activités:

Faculté des beaux-arts
1395, boulevard Dorchester ouest
(514) 848-4612



PHOTO LA PRESSE

Résultats

Tirage du 87-01-24



12 16 20 27 41 42

no complé-
mentaire 37

Prochain tirage:
mercredi 87-01-28

Gros lot (approx.):
8 000 000,00\$

GAGNANTS

LOTS

7 010 721,70\$
118 798,60\$
2 983,50\$
97,40\$
10,00\$

Ventes totales: 23 335 413,00\$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Incendie à l'American Pop

Un incendie qui pourrait être d'origine criminelle s'est déclaré tôt hier matin dans l'entrée du bar American Pop, situé au 1204 rue Bishop, dans l'ouest de la ville. Les pompiers ont mis près d'une heure à maîtriser les flammes. Personne n'a été blessé, mais la fumée a causé des dégâts à un restaurant chinois situé à l'étage. Une vingtaine de personnes habitant les maisons avoisinantes ont été évacuées temporairement par mesure de sécurité.

Entente de principe dans l'industrie du vêtement

Le vote de ratification aura lieu demain

AGNÈS GRUDA

■ Une entente de principe intervenue dans la nuit de vendredi à samedi entre les représentants des manufacturiers de vêtements pour hommes et le comité de négociation syndical laisse entrevoir la fin d'un conflit qui paralyse cette industrie depuis plus d'un mois.

Le Syndicat des travailleurs amalgamés du vêtement et du textile, affilié à la FTQ, compte recommander à ses 5 000 membres d'entériner le texte de l'entente au cours d'un scrutin secret qui sera tenu demain.

Si cette recommandation est suivie, les opérateurs, coupeurs et presseurs de vêtements pour hommes, en grève depuis le 22 décembre, pourraient reprendre le travail dès mercredi matin, à fait savoir une porte-parole syndicale, Mme Nadia Koshedub.

Rappelons que le différend porte principalement sur les salaires. Le 20 janvier, les syndiqués avaient rejeté la toute dernière proposition patronale, en vertu de laquelle ils auraient touché des augmentations de 20 cents l'heure pour chacune des trois années du contrat. Le syndicat réclamait que le taux horaire soit majoré de 30 cents par année d'ici 1990.

Les ouvriers du vêtement pour hommes, en majorité des femmes immigrées, travaillent dans une centaine d'entreprises établies surtout à Montréal, et gagnent en moyenne \$7 l'heure.

Mme Koshedub n'a pas voulu préciser le contenu de l'entente de principe, préférant attendre que l'accord soit expliqué aux syndiqués, ce qui sera fait aujourd'hui en assemblée générale.

La convention collective des Travailleurs amalgamés du vêtement est expirée depuis la fin novembre.

Selon Mme Koshedub, cette grève de plus d'un mois retardera vraisemblablement la production des modèles du printemps prochain et pourrait aussi avoir un impact sur les livraisons d'automne.

Journées d'étude des chargés de cours à l'UdeM

■ Les 1 000 chargés de cours de l'Université de Montréal tiendront des journées d'étude aujourd'hui, demain et mercredi, dans le but de faire débattre les négociations en vue de l'établissement de leur première convention collective.

Dans un communiqué diffusé hier, le Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCUM) souligne que ces négociations durent déjà depuis sept mois, et que des points majeurs, concernant tant les salaires que les conditions de travail de ces enseignants à la pîge, demeurent toujours en litige.

Le SCCUM rappelle que les chargés de cours forment 50 p. cent du corps professoral au premier cycle.

Les revendications syndicales concernent notamment les mécanismes d'attribution des cours, le droit de rappel au travail, l'ancienneté et les situations de double emploi.

mazda

OUI, C'EST À VOIR!

C'est le moment de visiter votre concessionnaire Mazda qui peut vous faire une offre meilleure que jamais. Grâce à la nouvelle garantie, la meilleure de l'industrie, et aux programmes de ventes spéciaux du constructeur, vous pouvez vous retrouver au volant de votre Mazda flambant neuve tout en réalisant la meilleure affaire qui soit.

OUI, NOUS OFFRONS LA MEILLEURE GARANTIE.

- ☐ 5 ans/100 000 km
- ☐ Sur toutes les pièces principales
- ☐ Sans franchise
- ☐ Sans coût additionnel
- ☐ Sur toutes les nouvelles Mazda 1987
- ☐ Transférable
- ☐ À compter du 7 janvier 1987



Aucun autre constructeur automobile ne va aussi loin pour prouver la qualité de ses voitures et camionnettes. La garantie Leadership est la meilleure garantie que vous puissiez obtenir sans supplément, quelle que soit la marque du véhicule. Étudiez la liste, comparez-la et voyez votre concessionnaire Mazda pour obtenir tous les détails. À compter du 7 janvier 1987.

OUI, NOUS OFFRONS LE MEILLEUR CHOIX.

Nous possédons un choix de voitures meilleur que jamais. Décidez du modèle et de la couleur qui vous conviennent et vous pourriez fort bien vous retrouver le jour même au volant de votre toute nouvelle Mazda.

OUI, NOUS OFFRONS LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-PRIX.

Durant janvier, le constructeur Mazda fait bénéficier ses concessionnaires de programmes de vente spéciaux, ce qui les laisse tout disposés à discuter de prix. Voyez votre concessionnaire Mazda aujourd'hui et obtenez la meilleure garantie de l'industrie.

OUI, VOUS AVEZ TOUTES LES RAISONS DE VISITER SANS TARDER VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA.

**VOS CONCESSIONNAIRES
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL**
vous offrent plus et mieux.



Albi Automobils Ltée
3300, boul. St-Marc
Mascouche
474-2481/2

Blondin Automobils Ltée
3722, boul. Gouin Est
324-9100

Armend Goudin Automobils Ltée
1530 Chomedy Blvd
Laval
688-4767

Lacroix Automobile Ltée
990, Route 117
Val-David
322-3937

Charles Garsau Inc.
10175, rue Papineau
361-3987

Jacinto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

Boulevard Laurier
Automobile Ltée
5255, boul. Laurier
St-Hyacinthe
774-1345

Avo Auto Inc.
8310, boul. Dwyane
737-7373

Quintin Automobils Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean
346-9445 655-9042

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Autonor Inc.
2444, Labelle
Lafontaine
436-6211

Le Domaine de L'Auto P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
645-1694

Delisle Auto (1970) Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Lachine Mazda
2620, rue Notre-Dame
Lachine
637-1153

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Fabreval Auto Inc.
4010, boul. Dagenais
Laval
622-3434

Jacinto Lavaltrie
601, rue Notre-Dame
Lavaltrie
568-4141

Fort Chambly Automobils
830, boul. Pénning
Chambly
658-9623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-5347

Mazda 2-20
1001, Don Quichotte
St-Henri
450-7220

EN BREF

SUSPECT RECHERCHÉ

■ La police de la CUM recherche un individu âgé d'une quarantaine d'années à la suite d'un incident survenu hier matin à Anjou, où un coup de feu a été tiré sur un homme qui n'a toutefois pas été atteint. L'incident s'est produit face au 7373, Place de Malicorne à Anjou, vers 9 h 30. Le suspect recherché a été identifié comme étant M. Gennaro Longo. Un revolver de calibre .38 a été trouvé sur les lieux de l'agression.

PRIVÉES D'EAU

■ Près de 200 résidences d'Anjou ont été privées d'eau vers 5 h 30, hier, à la suite du bris d'un tuyau causé par le gel. Les maisons privées d'eau n'ont toutefois subi aucun dommage. La rue Roi-René, entre les rues Yves-Prévost et Place Chaumont, a été inondée et a dû être fermée pour la journée.

PAS DE TÉLÉPHONE

■ Le bris d'un câble par un camion de déneigement qui déchargeait sa cargaison, hier à Saint-Hubert, a perturbé les communications téléphoniques entre Montréal et plusieurs villes de la Rive-Sud hier. Les communications entre Sainte-Julie, Saint-Hyacinthe, Saint-Marc, Beloeil et Montréal ne devaient être rétablies qu'en fin de soirée hier.

MOTONEIGISTE RECHERCHÉ

■ Les recherches se sont poursuivies en vain, hier, dans le but de retrouver M. Real Fortin, âgé de 40 ans, disparu dans les bois de la région de Gaspé depuis jeudi. M. Fortin est parti en motoneige sans emporter de provisions, comptant se rendre à son chalet, situé à 40 km de Gaspé, où il était attendu. Un hélicoptère de la Sûreté du Québec s'était joint aux recherches hier.

CHASSEUR DISPARU

■ La Sûreté du Québec de Gaspé doit décider aujourd'hui si elle poursuivra ou suspendra ses recherches en vue de retrouver un chasseur de 40 ans porté disparu depuis jeudi dernier en forêt près de Gaspé. Real Fortin, 40 ans, de Gaspé, avait quitté son domicile en motoneige pour aller rejoindre des amis à une quarantaine de kilomètres en forêt. Il n'y est jamais arrivé et on n'a retrouvé aucune trace de lui depuis ce temps.

40 VACHES PÉRISSENT DANS UN INCENDIE

■ Un incendie a détruit la récolte et décimé le troupeau laitier d'un agriculteur de Sainte-Marie-de-Monnoir. M. Denis Brière a perdu une quarantaine de vaches Holstein dans l'incendie qui a partiellement détruit son étable, et qui a entièrement consumé sa récolte de foin.

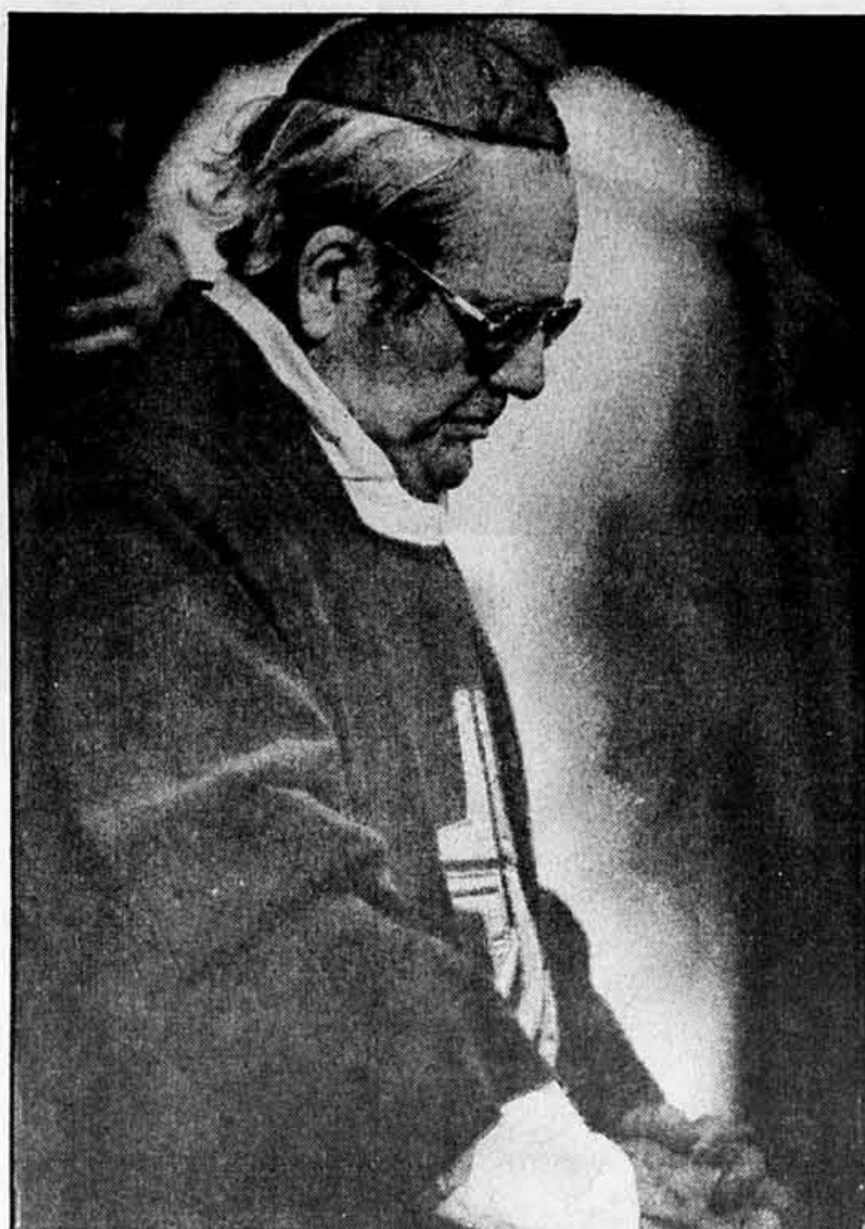


PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Le cardinal Paul-Émile Léger a su capter son auditoire, hier, lors de l'homélie qu'il a prononcée à l'Oratoire Saint-Joseph. Il a été chaudement applaudi à la fin de la messe et salué de la main par les fidèles.

Messe du cardinal Léger à l'occasion du 25e anniversaire de Fame Peree

RAYMOND GERVAIS

■ Afin de souligner la Journée mondiale des lépreux et le 25^e anniversaire de fondation de l'organisme Fame Peree, le cardinal Paul-Émile Léger a célébré hier une messe devant plusieurs milliers de fidèles rassemblés dans la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph.

Dans son homélie, le cardinal Léger a rappelé que c'était en 1962, après une nuit d'insomnie, qu'il avait décidé de fonder l'organisme Fame Peree — « je meurs de faim »

— pour venir au secours des lépreux. Au cours de ces 25 dernières années, des centaines de milliers de lépreux de 57 pays différents ont reçu l'aide de Fame Peree.

« C'est en 1933, alors que j'étais missionnaire au Japon, que j'ai rencontré pour la première fois des lépreux. Mourir de la lèpre, c'est affreux mais mourir de faim dans une léproserie est une condition inhumaine et indigne. J'ai vu des lépreux recevoir leur pitance de riz au bout d'une perche », a déclaré le cardinal.

Celui qui a donné une partie de sa vie pour les lépreux admet qu'il faudra encore célébrer de nombreux quarts de siècle avant de crier victoire mais que la science étant au service de l'homme, on découvrira éventuellement les sources de cette maladie et un remède pour la guérir où la contrôler efficacement.

Certains évaluent le nombre de lépreux dans le monde à environ 12 millions, d'autres à 15 millions. Ces chiffres seraient en fait en-dessous du taux réel d'infection. Encore aujourd'hui, certains pays refusent de reconnaître l'existence de la lèpre et des lépreux doivent se cacher pour protéger leur famille de l'exclusion.

« Il y a 25 ans, on mourait de faim dans une léproserie de Malawi en Afrique. J'ai décidé d'y fonder le premier projet de Fame Peree. Aujourd'hui, il existe 22 projets pour venir en aide aux lépreux en Afrique, en Amérique du Sud, aux Caraïbes et en Asie », a déclaré le cardinal Léger.

Depuis 25 ans, 13 millions de dollars ont été distribués pour répondre à près de 1 500 demandes de financement.

Parmi les populations qui ont reçu une aide directe de Fame Peree depuis 25 ans, il faut mentionner celles du Malawi, du Cameroun, de Madagascar, du Zaïre, d'Haïti, de l'Inde, du Burkina Faso, du Bénin, du Rwanda, du Sénégal et de la Thaïlande.

Le président de Fame Peree, le sénateur Paul P. David, a déclaré hier à la fin de la célébration eucharistique qu'il nourrissait en tant que médecin les mêmes espoirs que le cardinal Léger et que d'ici à une cinquantaine d'années, la science médicale devrait avoir vaincu la maladie.

Pour célébrer la messe hier, le cardinal Paul-Émile Léger était accompagné des pères Ambroise Lafortune, Marcel Lalonde, Jean-Guy Vincent, Fernand Pigeon et Pierre Diep.

L'organisme Fame Peree sera l'hôte au cours du mois de juin de la 37^e session de travail de la Fédération internationale des associations contre la lèpre, qui regroupe une vingtaine de pays industrialisés.

Une campagne de souscription afin de financer les œuvres de Fame Peree sera lancée à la mi-février.



Gérald LeBlanc

Changements à l'hôtel de ville

L'automne dernier, le mot « changement » était sur toutes les lèvres durant l'interminable campagne pour l'élection d'un nouveau maire et d'un nouveau conseil municipal à Montréal.

Le message des sondages pré-électorales était tellement clair que même le Parti civique avait fait appel à un novice sur la scène municipale, l'ingénieur Claude Dupras (« une nouvelle force », selon son slogan électoral) pour remplacer Jean Drapeau, le président-fondateur du parti.

Massivement, les électeurs montréalais ont cependant décidé qu'il valait mieux tout changer et porter au pouvoir le RCM, une jeune formation qui n'avait pas encore goûté aux joies de l'administration.

Le mot changement a quelque chose de flou, de difficile à définir. C'est un terme parapluie sous lequel chacun met ce qu'il veut. Tous ceux qui ont voté contre le Parti civique et pour le RCM ne souhaitaient pas nécessairement les mêmes changements, loin de là. Quand le président du Conseil central de la CSN et la présidente du Board of Trade ont manifesté leur préférence pour l'équipe de Jean Doré, cela ne voulait pas dire que Pierre Paquette et Manon Vennat avaient exactement les mêmes attentes, loin de là.

Comme c'est souvent le cas en politique, les gens décident bien plus de se débarrasser d'une administration que d'en choisir une autre. On en avait assez de l'administration Drapeau et on faisait suffisamment confiance à Jean Doré pour lui demander de prendre la relève. C'est autant la loi de l'alternance et la soif de changement que l'attrait exercé par son programme politique qui ont porté le RCM au pouvoir.

Malgré toutes ces nuances et toutes ces imprécisions, il faut dire que le parti de Jean Doré a reçu des Montréalais un mandat clair de changement, à l'élection du 9 novembre.

Deux mois et demi après cette élection historique, qui faisait entrer Montréal dans l'ère post-Drapeau, les choses ont-elles vraiment changé à l'hôtel de ville de la rue Notre-Dame ?

En regardant Michael Fainstat, le nouveau président du comité exécutif, piloter, la semaine dernière, l'adoption du premier budget RCM, on croyait parfois entendre son prédécesseur, Yvon Lamarre.

Effectivement, c'est bien plus le budget de Lamarre que celui de Fainstat qui vient d'être adopté par la ville de Montréal. Il faut un an pour préparer un budget et le RCM s'est contenté de certains ajustements mineurs. Ce n'est pas sans importance d'accorder un peu plus d'argent pour les piscines et les parcs de la ville, mais ce n'est pas le genre de gestes qu'on peut qualifier de grands virages dans l'administration de Montréal.

Le champ même de la juridiction municipale se prête moins aux changements d'envergure qui suscitent de grands débats dans la société. L'administration municipale ne modifiera jamais les règles de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale, ne privatisera jamais les grandes sociétés publiques et ne modifiera pas les relations commerciales avec nos puissants voisins du sud, comme le font actuellement les gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Il y a en fait peu de domaines où une administration municipale peut changer « l'ordre social » qui régit la vie des citoyens. C'est pourquoi les grands changements sont moins perceptibles et moins spectaculaires à l'hôtel de ville de Montréal qu'aux parlements de Québec et d'Ottawa.

Ce n'est pas inutile de rappeler qu'on parle des gouvernements du Québec et du Canada, mais de l'administration municipale de Montréal. Une administration qui doit fournir aux citoyens une série de services essentiels à la vie quotidienne : eau potable, protection contre les incendies, service de police, nettoyage des rues et cueillette des vidanges, transport en commun, bibliothèques, parcs...

En plus des services assumés conjointement avec les partenaires de la CUM, la police et le transport en commun notamment, la ville de Montréal compte une armée de 12 000 employés permanents (sans compter les occasionnels et les contrats donnés en sous-traitance) pour assurer cette gamme de services. On retrouve justement à peu près toutes les professions et tous les corps de métier au sein des fonctionnaires municipaux.

Or, l'un des principaux engagements du RCM durant la campagne électorale portait sur le mode de gestion en vigueur à l'hôtel de ville. Le mot clé utilisé par les tenants du parti était « modernisation ». Le slogan inscrit dans le programme électoral du parti proclamait : « Une administration démocratique, moderne et efficace ».

L'ancienne administration continuait à gérer la chose montréalaise comme on le faisait lors de l'arrivée au pouvoir des poids lourds du Parti civique, il y a un quart de siècle.

C'était Yvon Lamarre lui-même qui décidait de la grosseur des lampadaires et de la force de leurs ampoules ; c'est lui qui choisissait les photos et les couleurs utilisées dans les publications de la ville. C'est le comité exécutif qui décidait de prêter ou non des plantes du jardin botanique à certains centres d'accueil, d'accorder ou non un permis d'alcool à des associations à but non lucratif. Bref, les dirigeants montréalais géraient la ville comme ils géraient leurs petits commerces de bijoux, de chaussures ou de vêtements.

Malgré tout le dévouement et toute la capacité de travail d'un Yvon Lamarre, il semble évident qu'un tel mode de gestion ne convenait plus à une administration forte de 12 000 employés permanents, dont plusieurs professionnels de haut calibre.

Que le RCM aille de l'avant avec cet engagement de modernisation de l'appareil, rien de plus normal. Ceux qui ont voté contre se reprendront aux prochaines élections.

Le danger n'est pas que le RCM modernise, suivant les règles en vigueur dans toutes les grandes administrations publiques et privées de la société moderne. Le danger, c'est que le RCM passe d'un extrême à l'autre, de la mentalité de petits commerçants à celle des sociétés géantes.

Le danger est réel comme nous l'ont enseigné le Nouveau parti démocratique quand il a pris le pouvoir dans certaines provinces de l'ouest ou le Parti québécois au Québec. A force de vouloir tout clarifier et tout encadrer, on finit par s'étouffer dans les comités et les structures de toutes sortes.

Comme nous le démontront à satiété les conservateurs de Brian Mulroney, et à un degré moindre les libéraux de Robert Bourassa, il est difficile pour les entrepreneurs du secteur privé de comprendre les rouages particuliers de l'administration publique. Au nom du pragmatisme et de l'intérêt, on en finit par évacuer les principes fondamentaux d'une société démocratique.

A l'inverse, il semble difficile aux « socio-culturels » du RCM, tout comme ceux du NPD ou du PQ, de résister à la tentation de faire coïncider le progrès avec les principes émis dans les « livres blancs » et les responsables inscrits dans les organigrammes. A force de clarifier et de proclamer les principes, on vient à oublier de les appliquer dans les services rendus aux citoyens.



DEVEZ-VOUS PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE®

HOMMES et FEMMES

- Sachez parler en public
- Améliorez vos relations humaines
- Ayez une conversation intéressante
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Communiquez efficacement

LES COURS DÉBUTENT le mardi 27 janvier à 18 h 30 ET ASSISTEZ À UNE PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE

Appelez pour réservation **285-1287** Présenté par E.J. Glowka & Ass.
300, Léo-Pariseau, Suite 714 (angle des Pins et du Parc)

SPÉCIAL 21 POUR

Se mettre en forme, c'est une partie de plaisir chez NAUTILUS PLUS! Abonnez-vous avec un ami et ne payez qu'un seul investissement initial. Faites vite! L'offre se termine le 15 février 1987.



exclusivement chez

Nautilus PLUS INC.

POUR LA FORME AU MAXIMUM

ANJOU
7777, boul. Métropolitain Est
353-7880
BOISBLANC
1875, rue Fabre
485-6113
COTE ST-LUC
Centre Sportif Cardinal Laval
505, Avenue Laval
488-7943

LAKE SHORE
385, Chemin du Golf
785-9828
LAVAL
1510, boul. Ste-Justine
866-2590
LONGUEUIL
Complexe Sportif de Longueuil
508, boul. Cartier Ouest
874-6294
MONTREAL
1275, rue Ste-Catherine ouest
866-1953

MONTREAL (PLACE VICTORIA)
Club de Tennis Vélodrome
1000, boul. St-Martin Est
866-2590
POINTE-CLAIRE
Club de Tennis St-Léonard
505, boul. Ste-Justine
864-4748
REPENTIGNY
Club de Tennis de Repentigny
140, rue Franklin
582-0961

ST-LAURENT
Club de Tennis Repentigny Club
4300, Chemin de la Lave
739-2280
ST-LAURENT
Club de Tennis St-Léonard
1875, boul. Ste-Justine
337-9458
VALLEYVIEW
Centre de Tennis Repentigny
140, rue Franklin
341-1553

CLINIQUE MÉDICALE D'OBÉSITÉ

Dr Jean-Marie Marineau
Omnipraticien obésité

Dr Jacques Lemay
Omnipraticien obésité

Dr Asmae Boutaleb
Omnipraticienne obésité

Montréal, rue St-Denis 274-3561

Laval 662-2192

Repentigny 582-3911

St-Léonard 259-5531

%
par année

PROTECTION
RENAULT
5/80
SUR GROUPE
MOTOPROPULSEUR

ET VOICI AMERICAN MOTORS AVEC LE DERNIER MOT EN FINANCEMENT PAR LE FABRICANT.

**Vous pouvez maintenant acheter une Renault
Alliance ou Encore sans payer un cent d'intérêt.***

Absolument. Choisissez n'importe quelle Alliance berline ou décapotable ou Encore hatchback 1986 et vous pourrez être admissible à un prêt à zéro pour cent sur 24 mois — sans aucuns frais d'intérêt.

Profitez donc de cette occasion rare de financer une voiture neuve à 0% d'intérêt par année. C'est une offre de durée limitée, et les acheteurs admissibles doivent choisir un véhicule dans le stock des concessionnaires participants, sous réserve des disponibilités. Alors, rendez-vous chez un concessionnaire Renault participant et faites une affaire extraordinaire à l'achat d'une Alliance ou d'une Encore neuve.

OU OBTENEZ UN FINANCEMENT

**à 5,9% par an sur un contrat de 36 mois
OU à 6,9% par an sur un contrat de 48 mois.**

BAS TAUX D'INTÉRÊT ÉGALEMENT OFFERTS SUR LES MODÈLES
RENAULT ALLIANCE ET GTA 87.**

- 3,9% par an sur un contrat de 24 mois
- 6,9% par an sur un contrat de 36 mois
- 7,9% par an sur un contrat de 48 mois

*Le financement à 0% est offert aux acheteurs admissibles sur un contrat de financement de 24 mois. Offert chez les concessionnaires Renault participants sur les modèles 1986 Alliance berline ou décapotable ou Encore hatchback. Voyez les détails chez les concessionnaires.
**Offert aux acheteurs admissibles pour une durée limitée sur des modèles choisis dans le stock des concessionnaires participants.

ET VOICI AMERICAN MOTORS.

Le Cartier AMC/Jeep Ltée
10300, boulevard Pie IX
Montréal
323-4330

Automobiles Ville-Marie Inc.
2995, rue Hochelaga
Montréal
527-8525

Concordia Auto Ltée
8065, rue Lajeunesse
Montréal
273-2373

Lareau Automobiles Inc.
1824, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal
937-7785

Micor Auto Inc.
12305, rue Sherbrooke Est
Montréal
645-1611

Auto Montréal-Sud Inc.
2066, Chemin Chambly
Longueuil
670-8410

Gibraltar AMC/Jeep/Renault Inc.
2032, boulevard Labelle
Chomedey Laval
687-3123

Garage H. Fortin Ltée
148, boulevard Labelle
Ste-Rose, Laval
625-2491

Automobile de Saint-Lambert Inc.
860, boulevard Taschereau
Greenfield Park
676-7901

Auto Voisin Inc.
1215, boulevard des Laurentides
Vimont Laval
668-9222

Automobiles Newman Ltée
7200, boulevard Newman
Lasalle
383-7210

Automobiles Montréal-Dauphine Ltée
12050, boulevard Laurentien
St-Laurent
331-6130

Garage Spécial Service Inc.
10, Auto Plaza
Pointe Claire
694-4841

A Ma Baie Automobile Inc.
9790, boulevard Gouin Ouest
Pierrefonds
684-4400

Rendez-Vous Automobiles Ltée
9000, boulevard Taschereau
Brossard
466-2065

Automobiles Segal Inc.
665, boulevard Clairevue Ouest
St-Bruno de Montarville
663-3333

Houle & Frères Garage (Terrebonne) Ltée
401, boulevard des Seigneurs
Terrebonne
471-4647

Auto St-Eustache Enr.
11, rue St-Louis
St-Eustache
472-9833

Garage Eddy Doyle Inc.
2280, boulevard St-Joseph
Lachine
637-7511



AMERICAN MOTORS (CANADA) INC.

L'enquête du coroner sur la mort de Gaston Harvey ne pointera du doigt aucun responsable

LIA LEVESQUE
Presse Canadienne
QUÉBEC

Le public et la population de La Malbaie qui s'attendent à ce que le coroner Robert Sansfaçon se comporte en « grand justicier » ou en « redresseur de torts » risquent fort d'être déçus.

Dans le rapport qu'il remettra dans quatre semaines au coroner en chef Jean Grenier, le coroner Robert Sansfaçon, qui a présidé l'enquête publique sur la mort de Gaston Harvey, ne blâmera personne. Il n'accusera personne et ne pointera du doigt aucun responsable.

C'est l'avertissement qu'a servi le coroner en chef Jean Grenier, lors d'une entrevue à la Presse Canadienne.

Le Dr Grenier déplore le fait que le public et « certains journalistes et avocats » semblent avoir mal compris le nouveau rôle du coroner. Il en impute la responsabilité à la nécessaire période d'adaptation qui suit l'adoption d'une nouvelle loi.

Le coroner Sansfaçon ne rend pas de verdict. Il n'est pas là pour accuser qui que ce soit de négligence ou recommander que des accusations soient portées.

Dans son rapport, le coroner Robert Sansfaçon se limitera à déterminer la cause du décès de Gaston Harvey et décrira les circonstances dans lesquelles ce décès s'est produit.

S'il le veut, le coroner peut également formuler des recommandations d'ordre plus général, visant à « mieux protéger la vie humaine » en de semblables circonstances. C'est ce volet, se-

lon le Dr Grenier, qui a été mal saisi par les gens.

Le Dr Grenier croit que ceux qui attendent trop du rapport seront déçus ou frustrés. Certains risquent de rester sur leur appétit et de se plaindre que « tout le ménage n'est pas fait », prévient déjà le coroner en chef du Québec.

« Le coroner Sansfaçon ne règlera pas les problèmes sociaux qui existent à La Malbaie ou à Pointe-au-Pic. La cause sociale dépasse son mandat. Son rapport permettra d'informer tout le monde le mieux possible sur ce qui s'est passé. »

Bien qu'il n'ait suivi l'enquête qu'à distance, le coroner en chef s'estime très satisfait de la façon dont s'est déroulée celle sur la mort de Gaston Harvey.

« C'était une enquête très difficile, avec des circonstances bien particulières. » Le contexte a vou-

lu que cela soit « bien plus complexe à enquêter qu'un accident de ski, de train ou un incendie de forêt », commente le Dr Grenier.

Il lui apparaît délicat, dans le cas de la mort de Gaston Harvey, de formuler des recommandations visant à mieux protéger la vie humaine, puisque le cas est « si particulier » et ne se répète pas dans des conditions similaires comme un accident de ski.

Marks
Dont tout le monde parle à Montréal



LE PATINAGE VA BON TRAIN... ...À OTTAWA!

MONTRÉAL/OTTAWA Escapades à partir de **58\$***

Si vous êtes amateur de patinage, le canal Rideau vous attend à bras ouverts. En effet, de plus en plus de Montréalais s'y retrouvent pour apprécier la plus longue patinoire au monde. Alors faites comme eux, aiguisiez vos patins et offrez Ottawa, la Capitale Nationale, à toute la famille!

De plus, une Escapade VIA Rail transformera votre séjour en véritable mini-vacances. VIA s'occupera du transport, de l'hôtel et des activités de votre choix. Le tout aux dates qui vous conviennent et à un prix bien invitant.

Laissez VIA Rail vous transporter sur toute la ligne!
N'hésitez plus et téléphonez-nous dès maintenant. On vous attend.

* Prix minimum par personne. Comprend le transport aller et retour en voiture-coach et une nuit à l'hôtel (occupation double). Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon l'hôtel, les activités choisies et la date du départ. Renseignez-vous sur les économies que vous pouvez réaliser grâce au tarif Ambassadeur et au tarif de groupe.

VIA

Pour renseignements et réservations sur les Escapades VIA Rail, communiquez avec votre agence de voyages ou téléphonez à VIA Rail au **871-1331**

ONTARIO
Irresistible!

Pour en savoir plus sur les destinations de l'Ontario, téléphonez, sans frais, à notre service francophone d'informations au **1-800-268-3736**

SONDAGE GALLUP

Près du tiers des Canadiens projettent de contribuer à un RÉER

Près du tiers de tous les Canadiens âgés de 18 ans et plus projettent pour l'année d'imposition 1986 de contribuer à un Régime enregistré d'épargne-retraite (RÉER) en vue d'amoindrir leur impôt et aussi, dans la plupart des cas, de se créer un revenu pour la retraite.

À l'échelle nationale, 20 p. cent des Canadiens signalent qu'ils ont déjà contribué pour 1986 tandis que 11 p. cent se proposent de le faire avant la limite, à la fin de février. Toutefois, 65 p. cent n'ont aucune intention de se procurer un RÉER tandis que trois p. cent sont incertains.

Les Canadiens âgés de 30 à 49 ans sont plus susceptibles de se montrer intéressés au RÉER que les Canadiens plus jeunes ou plus âgés. La possibilité de contribuer à ce genre de plan croît avec la formation scolaire et le revenu. Ainsi, chez les Canadiens ayant une formation universitaire, 42 p. cent prévoient contribuer à un RÉER. Il en est de même chez près de la moitié (49 p. cent) des familles dont le revenu annuel est de \$40 000 et plus.

La question posée était la suivante: « Avez-vous déjà contribué ou avez-vous l'intention de contribuer à un Régime enregistré d'épargne-retraite pour votre déclaration d'impôt de 1986? »

	Oui, ont contribué	Projettent de contribuer	Non	Ne savent pas
National	29%	11%	65%	3%
18 à 29 ans	15	11	71	3
30 à 49 ans	26	15	56	3
50 ans et plus	19	8	70	3
Scolarité:				
Élémentaire	13	7	77	2
Secondaire	19	12	65	4
Universitaire	30	12	55	2
Revenu familial:				
Moins de \$20 000	10	7	79	5
\$20 000 à \$39 000	22	12	64	2
\$40 000 et plus	33	16	49	2

L'addition des pourcentages ne donne pas toujours exactement 100, les chiffres ayant été arrondis.

Les résultats du sondage sont fondés sur des entrevues personnelles à domicile, effectuées entre les 7 et 10 janvier, auprès de 1 018 adultes âgés de 18 ans et plus. Un tel échantillon est précis à quatre points près, 19 fois sur 20.

Sur la Rive-Sud

Transport 2000 craint pour l'avenir du train Saint-Hilaire-Montréal



PIERRE BELLEMARE

Transport 2000 craint que la nouvelle hausse des tarifs, qui affectera bientôt les usagers du train reliant Saint-Hilaire à Montréal, constitue le chant du cygne pour cette ligne ferroviaire.

« L'avenir du train de banlieue est sérieusement menacé. Il serait davantage logique de mettre en opération un service fréquent et à un tarif acceptable », déclare Guy Chartrand, porte-parole de l'organisme.

En septembre 1985, une augmentation de 25 p. cent des tarifs sur la liaison Saint-Hilaire-Montréal a provoqué une diminution du nombre de passagers de 477 à 369 par jour dans chaque direction, selon les chiffres du Canadien National. « Le déficit d'exploitation de ce service s'accumule et, compte tenu des perspectives actuelles, il est évident que cette situation est irréversible », indique le vice-président régional du CN, Roger Lagace.

Et voilà qu'à compter du lundi 2 février, les usagers devront déboursier 10 p. cent de plus pour se procurer une carte mensuelle ou une série de dix billets. En outre, un prix uniforme de \$4 sera exigé pour tout billet correspondant à un voyage unique, sans égard au point d'origine ou de destination.

Par exemple, le tarif de Saint-Lambert à Montréal, actuellement fixé à \$2,30, sera majoré au tarif minimum de \$4. « Il y a là matière à décourager les utilisateurs du train de banlieue », déplore Transport 2000, qui souhaite d'ailleurs une révision en profondeur de toute la problématique du transport entre les deux rives, dans le but principal de décongestionner les ponts.

LE PROJET DE CYNODROME REFAIT SURFACE

Il y a déjà plusieurs années qu'il est question d'implanter, à Saint-Hubert, un cynodrome où seraient présentées des courses de lévriers, comme on peut en voir notamment aux États-Unis.

Cependant, la Société de courses nationales Inc. ne pourra concrétiser son projet que si le gouvernement d'Ottawa accepte d'amender le Code pénal qui, depuis toujours, interdit les courses de chiens au Canada.

Les autorités fédérales se disent disposées à amender le

Code, à la condition que le gouvernement Bourassa en fasse officiellement la demande auprès d'Ottawa.

C'est pourquoi le maire de Saint-Hubert, Guy Desrochers, vient de faire parvenir une lettre au ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale (MEIR), Michel Côté, et au ministre québécois des Finances, Gérard D. Levesque, de façon à faire débloquent ce dossier qui traîne en longueur.

Le 6 juillet 1984, sous l'ancienne administration de Bernard Racicot, le conseil de Saint-Hubert a unanimement adopté une résolution d'appui au projet du cynodrome. Par la lettre que recevront, cette semaine, les ministres Côté et Levesque, le maire Desrochers revient donc à la charge. Il ne voudrait surtout pas se faire damer le pion par la ville de Verdun ou des promoteurs seraient vivement intéressés à accueillir un cynodrome.

BELOEIL STIMULE L'ESSOR TOURISTIQUE

Le maire de Beloeil, Julien Bussières, et la présidente de la Chambre de commerce de la Vallée du Richelieu, Diane Viau, viennent de conclure une entente visant à créer un Office du tourisme, dont le mandat sera de développer le potentiel touristique de la région s'étendant de Saint-Denis-sur-Richelieu à Saint-Basile-le-Grand, en passant par Saint-Hilaire.

L'administration Bussières consacre \$10 000 au lancement de cet Office qui, dans six mois, aura mis au point un plan d'action à court terme. Mme Viau parle « d'un tournant dans le développement récréotouristique de la région », pendant que le maire Bussières déclare que le tourisme « constitue un secteur générateur d'emplois nouveaux ».

Le nouvel Office travaillera d'ailleurs en étroite collaboration avec la Corporation de développement économique, que la ville de Beloeil mettra sur pied avant le printemps. Le maire Bussières doit en faire l'annonce dans les prochaines semaines.

BLOC-NOTES: Les citoyens de Saint-Basile-le-Grand iront aux urnes, le 15 février, pour élire un nouveau conseil municipal, puisque l'ex-maire Marcel Edoine et son équipe ont démissionné en bloc avant les Fêtes... Un rappel aux contribuables de Boucherville: vous avez jusqu'à lundi prochain pour payer la moitié de votre compte de taxes ou la totalité, s'il est inférieur à \$300...

Nouvelle lutte pour le pouvoir en Chine

AFP, UPI, AP et Reuter
PÉKIN

La grave crise politique qui secoue la Chine est bien plus une lutte acharnée pour le pouvoir d'une faction «conservatrice» contre une autre «réformiste» qu'un simple affrontement d'idées au sein du Parti communiste, estiment les diplomates et analystes occidentaux à Pékin.

Avec la disgrâce et la démission surprise du chef du parti Hu Yaobang il y a dix jours, après qu'il eut fait une autocritique sur ses «erreurs», la Chine de Deng Xiaoping a renoué avec 30 ans de luttes intestines au sein du pouvoir pendant le règne de Mao Tsé-toung, relèvent les analystes.

Hier, l'agence Chine-Nouvelle rapportait qu'un étudiant de Tianjin, Lin Jie, avait été arrêté et accusé d'avoir fourni des renseignements au journaliste Lawrence MacDonald, de l'AFP, basé à Pékin. L'agence ne précise pas quelles informations Lin Jie aurait transmis à MacDonald, un ressortissant américain.

Entre-temps, l'écrivain-journaliste Liu Binyan, exclu du PCC, était accusé hier par son propre journal, le *Quotidien du Peuple*, d'avoir «calomnié le parti», l'organe du parti laissant entendre que le célèbre intellectuel avait refusé de faire son «autocritique».

Liu Binyan a consacré sa vie à dénoncer la corruption au sein du PCC et à défendre la cause des humbles et des non gradés contre les abus du pouvoir. Communiste convaincu et membre du PCC depuis 1944, mais chef de file de l'intelligentsia libérale du parti, il bénéficie d'un immense prestige au sein des milieux intellectuels chinois et son exclusion du parti leur porte un coup très sévère, estiment les observateurs occidentaux.

L'exclusion de Liu Binyan, à qui l'on reproche de s'être opposé à la constitution, intervient après celle de l'écrivain Wang Ruowang et du plus célèbre astrophysicien chinois Fang Lizhi, accusés de s'être faits les avocats du «libéralisme bourgeois» et de s'être opposés au socialisme.

Cette exclusion prend une coloration obscurantiste car les enfants de dirigeants conservateurs comme Peng Zhen, 85 ans, président de l'Assemblée nationale populaire, et Hu Qiaomu, 74 ans, membre du Bureau politique, deux opposants déclarés au journaliste, étaient eux-mêmes impliqués dans des affaires de corruption en 1985, selon la presse pro-communiste de Hong Kong.

Les chefs âgés représentant l'orthodoxie conservatrice dans le parti, en nette perte de vitesse depuis 1979, ont effectué un retour en force sur le devant de la scène politique avec la chute du protégé et jusque-là dauphin de Deng Xiaoping.

Le nouveau chef du parti, Zhao Ziyang, et Deng, ont affirmé que les réformes économiques et l'ouverture sur l'étranger allaient continuer, mais des diplomates occidentaux estiment qu'elles seront affectées par cette lutte pour le pouvoir qui est loin d'être terminée.

«Personne parmi nous ne s'attendait à ce qui se passe dans les allées du pouvoir à Zhongnanhai, le Kremlin chinois. Après huit ans de stabilité politique, la Chine renoue avec les luttes de factions de l'ère maoïste. Nous avions perdu l'habitude», déclare un analyste.

Lors de plusieurs réunions des instances supérieures du parti qui ont précédé la disgrâce de Hu Yaobang, des réformistes comme Zhao Ziyang, premier ministre, et Wang Zhaoguo, membre du secrétariat du PC, ont été contraints par les conservateurs de faire une autocritique en règle sur leurs propres «erreurs», selon des sources chinoises informées.

Ces réformistes ont dû reconnaître notamment que les manifs de dizaines de milliers d'étudiants et d'ouvriers pour plus de liberté et de démocratie qui ont secoué la Chine en décembre avaient résulté de leurs propres «erreurs», disent ces sources. Des réformistes de premier plan, dont l'influence était jusque-là prépondérante, en sont ressortis très affaiblis, selon ces sources.



Des femmes se lamentent durant la cérémonie funèbre d'enfants tués la semaine dernière près de Durban, en Afrique du Sud, par des tireurs qui ont fait irruption dans l'édifice où ils étaient, abattant douze personnes. PHOTO REUTER

Winnie Mandela interpellée à Soweto

À Washington, le chef de l'ANC Oliver Tambo compare l'apartheid au nazisme

Reuter, AFP, UPI et AP
SOWETO

Des policiers armés ont perquisitionné hier la résidence de Winnie Mandela à Soweto, et emmené l'épouse du chef emprisonné du Congrès national africain (ANC), sa fille Zinzi, 13 jeunes jouant au soccer près de la maison, ainsi qu'une importante quantité de documents.

Winnie et Zinzi Mandela étaient libérées sept heures plus tard, et un porte-parole de la police sud-africaine a affirmé que les Mandela n'avaient été ni arrêtées ni incarcérées.

Cette opération policière contre les Mandela intervient au moment où le chef actuel de l'ANC, Oliver Tambo, entame aux États-Unis une tournée qui doit culminer mercredi avec le premier entretien entre lui-même et le secrétaire d'État américain George Shultz, et tan-

dis que les dirigeants de neuf pays non alignés lançaient à Delhi un appel au soutien financier des pays africains «de première ligne» pénalisés par l'Afrique du Sud pour leur opposition à l'apartheid.

Oliver Tambo, qui prononçait hier matin un sermon en l'église baptiste New Bethel, dans le centre de Washington, a affirmé que «l'apartheid signifie la violence sans relâche» et que «privé de l'élément de violence, l'apartheid s'écroulerait». «La question, a-t-il dit, est de savoir comment l'humanité va s'y prendre pour se débarrasser de ce crime commis contre elle?»

Abordant la présence d'éléments communistes au sein de l'ANC, Oliver Tambo a affirmé que l'organisation anti-apartheid, qui vient de fêter ses 75 ans, est «une vaste coalition qui recouvre un large éventail du spectre politique», coalition qu'il a comparée à «l'alliance américano-soviétique contre le

apartheid».

«Qui se souciait à l'époque parmi les alliés de savoir si l'URSS était communiste ou capitaliste?», a-t-il lancé. La question n'était pas de savoir qui était communiste et qui ne l'était pas. La question était de combattre le nazisme. Aujourd'hui, la question est la destruction du système nazi en Afrique du Sud.»

L'avocat de la famille, Me Ismail Ayob, a déclaré que la police avait fouillé pendant trois heures leur modeste domicile, dans l'immense cité noire en banlieue de Johannesburg, pendant qu'un hélicoptère tournait dans le ciel et que des véhicules de police cernaient le quartier. Me Ayob a ajouté que la police avait refusé de libérer les 13 adolescents.

Winnie Mandela, qui est âgée de 51 ans et que les adversaires de l'apartheid appellent volontiers «la Mère de la nation»,

avait été arrêtée il y a un an pour avoir violé une interdiction d'entrée à Soweto.

À Johannesburg, le Bureau d'information du régime minoritaire blanc annonçait qu'un Noir de 18 ans a péri brûlé vif samedi dans l'incendie de sa maison dans le ghetto d'Umlazi, près de Durban, après une attaque au cocktail Molotov.

Enfin, le magazine *Newsweek* rapporte que le ministre israélien de la Défense Yitzhak Rabin a effectué une visite secrète en Afrique du Sud pour avertir Prétoria qu'Israël va bientôt devoir adopter un «profil plus bas» en tant que fournisseur d'armes de ce pays.

Le gouvernement israélien craint que l'aide militaire que lui accorde les États-Unis ne soit menacée par la publication prochaine d'un rapport du Congrès mentionnant Israël comme un important exportateur d'armes vers l'Afrique du Sud, ajoute l'hebdomadaire dans son dernier numéro.



Scène semblable à Manille: des Philippins rendent un dernier hommage aux douze morts de la manifestation de jeudi. PHOTO AP

Corazon Aquino joue son autorité

Elle a une semaine pour rallier la gauche non communiste

AFP et Reuter
MANILLE

La présidente Corazon Aquino, dont l'autorité politique et morale a été ébranlée par la sanglante fusillade qui a fait au moins 15 morts jeudi à Manille, a une semaine devant elle pour redresser la situation avant le référendum constitutionnel du lundi 2 février.

Ce référendum sur l'approbation d'une constitution de type présidentiel américain s'annonce en effet comme un plébiscite pour ou contre Mme Aquino, puisque le projet prévoit que la présidente demeurera en place jusqu'en juin 1992 en cas de victoire du «oui».

En dépit du «massacre de Mendiolá», personne ne met en doute à Manille que le «oui» l'emportera, même si les opposants de droite ont, pour les besoins de leur campagne, soutenu le contraire.

Mais le massacre de jeudi, estimé des commentateurs, risque de réduire l'ampleur de la victoire de Mme Aquino, notamment en la privant des suffrages de la gauche non communiste, composante importante du «People's Power» qui la porta au pouvoir il

y a près d'un an à l'issue d'une élection présidentielle truquée.

Hier encore, sept responsables de la Commission présidentielle des droits de l'Homme ont démissionné pour protester contre le massacre des paysans. Le commandant des *marines* a assumé l'entière responsabilité de l'ordre d'ouvrir le feu sur les manifestants et le chef d'état-major a par la suite reconnu que les *marines* avaient réagi «de manière excessive».

Des opposants de gauche et de droite manifestaient entre-temps à Manille, et la garde était doublée dans les casernes et les soldats assignés à leurs quartiers alors que le pays se préparait à de nouvelles violences cette semaine.

Le véritable enjeu du référendum est de savoir si la majorité en faveur de la constitution sera suffisamment vaste pour imposer de manière indiscutable la légitimité de Mme Aquino et décourager ses adversaires de chercher en permanence à la déstabiliser, comme en témoignent les rumeurs périodiques de coups d'État.

L'entourage présidentiel s'est publiquement fixé comme objectif plus de 60 p. cent de «oui». Un succès médiocre, surtout s'il se

Irak et Iran lorgnent vers le Sommet islamique

Reuter et AFP
BAHREIN

À la veille de l'ouverture du Sommet islamique du Koweït, l'Irak a annoncé hier que ses forces étaient sur le point de vaincre l'armée iranienne aux abords de Bassorah, alors que, de son côté, un dirigeant de Téhéran affirmait que la victoire des forces iraniennes était imminente.

Le général irakien Abdul Wahid al-Rabat a déclaré que les Iraniens, qui ont lancé le 9 janvier une offensive majeure portant le nom de Karbala-5 contre Bassorah, avaient subi des revers importants et étaient assiégés.

Les forces irakiennes contrôlent totalement le champ de bataille, a-t-il ajouté, laissant prévoir, selon lui, la défaite imminente de l'armée iranienne.

Pour sa part, dans un discours au Parlement iranien, son président, Hachemi Rafsanjani, a déclaré que des signes laissaient supposer que la victoire iranienne était proche et il a exhorté les pays arabes voisins à renoncer à soutenir le président irakien Saddam Hussein. Il a souligné que les jours à venir seraient particulièrement difficiles.

Répondant aux propos qu'il a qualifiés de «bellicistes» du président américain Ronald Reagan, M. Rafsanjani a ajouté que l'Iran n'avait pas l'intention d'étendre la guerre aux autres pays du Golfe.

À Koweït, les ministres des Affaires étrangères des 46 pays membres de l'OIC (Organisation de la conférence islamique) adoptaient l'ordre du jour du Sommet et proposaient un projet de résolution sur la guerre du Golfe qui demande aux deux belligérants de cesser les combats et à l'Iran de répondre aux initiatives de paix prises par l'Irak.

L'Iran, qui refuse d'assister au sommet, a déclaré qu'il ne tiendra aucun compte des résolutions prises par les participants et affirmé qu'il ne veut que «la punition de l'agresseur dans la guerre, le régime irakien de Saddam Hussein». Selon les délégués, l'existence du projet de texte sur le Golfe signifie que l'OIC est satisfaite de l'attitude de Bagdad, qui a réagi positivement aux propositions de l'OIC et de l'ONU.

Entre-temps, les deux alliés arabes de l'Iran dans la guerre, la Syrie et la Libye, intervenaient dans le débat. La Syrie précisait qu'elle n'accepterait jamais que l'Iran «occupe un seul pouce carré de territoire irakien» ou «étende la guerre à d'autres pays», et la Libye proposait l'envoi d'une force d'interposition de l'OIC sur la ligne de front entre les troupes irakiennes et iraniennes.

combine à un nombre élevé d'abstentions, constituerait un grave revers pour la présidente et son régime.

C'est pourquoi, estiment les observateurs, il est impératif pour Mme Aquino de ne pas être «lâchée» par la gauche non communiste, influente dans les syndicats, et qui entend exprimer son mécontentement après la mort de 15 militants du «Mouvement des paysans philippins» en organisant des grèves et des manifs à partir d'aujourd'hui.

Pour y parvenir, Mme Aquino doit se dissocier au plus vite des responsables de la tuerie. La présidente a compris qu'elle ne pouvait demeurer sans réagir, en assurant samedi, à deux reprises, au cours de réunions électroléales dans les Philippines centrales, que «justice sera rendue aux victimes».

Le possible renversement de la décision de la commission électorale, la Comelec, organe officiel qui a décidé d'interdire à un parti de gauche, le Partido ng Bayan, de participer aux législatives de mai prochain parce qu'il n'a pas retiré de ses statuts le recours à la violence, contribuerait aussi à réconcilier Mme Aquino avec la gauche.

COURS DE BOUCHERIE ET DE CHARCUTERIE

COURS DU SOIR - FORMATION PROFESSIONNELLE
DE FÉVRIER À MAI 1987 (514) 389-8241

Permis du ministère de l'Éducation 749663

Exploration en coupe de détail canadienne - 90 heures

Ce cours s'adresse à des débutants, apprentis, patrons de magasins, etc. 15 semaines, les lundis et mercredis de 19h30 à 22h30.

Début: le 9 février 1987

PRIX: 675 \$

* Perfectionnement d'une durée de 45 heures en coupe française. Pour les bouchers d'expérience désireux de s'initier à la véritable «coupe française», 15 semaines, les mardis de 19h30 à 22h30.

Début: à déterminer

* Cours d'initiation à la fabrication artisanale de la charcuterie. Pour ceux dont l'activité professionnelle est reliée à l'alimentation. 12 semaines, les mardis ou mercredis, de 19h à 23h.

Début: les 10 et 11 février 1987

Qualité oblige

* Vous payez seulement les frais d'inscription: 40\$. Données en collaboration avec la «Commission de Formation Professionnelle».

COURS DE BOUCHERIE

ET DE CHARCUTERIE

INSTITUT NATIONAL DES VIANDES INC.

10216, rue Lajeunesse, Montréal, Québec H3L 2E2



la fête des neiges 1987

Plus de 50 000 personnes à l'île Notre-Dame

Un vrai dimanche de fête par un froid arctique

GEORGES LAMON

■ En dépit d'un froid arctique qui maintenait le thermomètre à un maximum de moins 16°C, à 15h hier, plus de 50 000 personnes avaient envahi l'île Notre-Dame pour participer aux activités de la cinquième Fête des neiges de Montréal. Complice, le soleil s'était mis de la partie pour réchauffer le cœur des Montréalais et Montréalaises qui venaient à peine de sortir de leurs bancs de neige.

D'ailleurs, selon les organisateurs de cette Fête des neiges, plus de 65 000 personnes ont participé à la première fin de semaine de ce festival de plein air dans l'île Notre-Dame, dans le Vieux-

Montréal et au parc Maisonneuve. Et la journée d'hier figurait parmi la plus importante quant au nombre de participants depuis le lancement de la Fête des neiges en 1982.

Déjà, vers 15h, le service de la police avait même dû interdire l'accès à l'île Notre-Dame via le pont Jacques-Cartier, la circulation étant grandement perturbée. Une longue file de voitures s'étendait même de la rue Sherbrooke jusqu'à la rampe d'accès du pont, comme au temps des feux d'artifice.

Des activités à profusion

Pendant ce temps, durant tout l'après-midi d'hier, chacun et chacune, jeunes et moins jeunes,

emmitoufflés dans un épais manteau, le visage à demi-caché par un cache-nez, les mains protégées par d'épaisses moufles, s'adonnaient à toutes sortes d'activités récréatives ou sportives: patinage, ski, raquette, glissade, quadricycle sur glace ou tout simplement la promenade, histoire de s'activer la circulation et de s'aérer les poumons.

Mais une fois le soleil disparu et la brunante arrivée sur la ville, l'heure du départ venait tout à coup de sonner pour ces milliers de sportifs et de festoyeurs. C'était le moment de regagner les voitures pour se réchauffer et s'en retourner.

On se serait cru à une véritable ruée, un soir de feu d'artifice. De tous les coins de l'île Notre-Dame, on se précipitait vers la sortie. Entre-temps, des centaines de camions lourdement chargés venaient vider leur cargaison de neige dans le fleuve, ce qui compliquait doublement la sortie du pont de la Concorde et occasionnait un retard de trente minutes pour la sortie.

Camions et autos

«Nous avons été obligés d'ouvrir le pont du Cosmos à la circulation automobile — normalement réservé aux piétons — pour activer la sortie, a expliqué M. Claude Marcotte, responsable des opérations pour le Club nautique et de plein air de Montréal. Le pont de la Concorde, lui, avait été envahi par plus de 3 000 camions de déneigement, en l'espace de huit heures. Ça faisait beaucoup de véhicules en même temps. C'était quand même une situation exceptionnelle.»

Mais qu'importait ce retard, on s'était amusé ferme et profité d'une belle journée hivernale à deux pas de la ville.

Et des compétitions, il y en avait à chaque détour, à chaque endroit: concours provincial et interprovincial de sculptures sur neige dans le Vieux-Montréal et dans l'île Notre-Dame, concours de bûcherons, courses de lits et de poneys attelés. De quoi soulever l'enthousiasme des participants et des spectateurs. Comme ce coin des hommes forts — les bûcherons — où l'on se disputait l'art de manier la sciote et la hache. Une compétition qui venait finalement couronner le Québécois Jean-Pierre Mercier Grand fores-

tier. Pendant ce temps, les pompiers de Montréal raffaient les trois premières places à la course de lits sur glace et l'équipe albertainne celle de la sculpture sur neige avec *Quand le bison était roi*.

Dans le Vieux-Montréal, c'est l'équipe de Normand Rousseau, avec *La Pièce à jouer*, qui a remporté la palme.

Aujourd'hui, la Fête des neiges se poursuit avec des activités pré-

vues au programme scolaire et la soirée des employés cadres de la Ville de Montréal. Et puis on annonce un temps ensoleillé et plus doux avec un maximum de moins 13°C...



PHOTOS BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Guy Bouchard, crieur public

■ Midi. Les cloches de la cathédrale Notre-Dame sonnent à la volée pour annoncer la fin de l'office du dimanche. Guy Bouchard est prêt. À l'occasion de la Fête des neiges, il s'est métamorphosé en crieur public dans le Vieux-Montréal. Un rôle qui ne manque pas de curiosité pour les passants qui le regardent arriver.

Mais quand les paroissiens sortent, c'est l'attroupement sur le parvis de la cathédrale. Ils s'étonnent de voir ce jeune homme en costume du 18e siècle: redingote à franges, chapeau tricorne, soulier à boucle, tambour en bandoulière et parchemin à la main.

«Oyez, oyez, citoyens, citoyens de la Nouvelle-France, bienvenue au grand événement de la Fête des neiges!», annonce le crieur en martelant son tambour. Quelque peu suspecte, la foule s'approche de l'homme, se demandant bien ce qui se passe. Très vite, elle entre dans le jeu et écoute l'annonce. À la fin, ils applaudissent avec enthousiasme. Certains ont déjà sorti leur appareil photos. Dame! c'est le temps de passer à la postérité, non! Quand même! Disons tout de suite que ce métier pas très rémunérateur de crieur public existait effectivement en pays de France à l'épo-

que mais était encore inconnu, ici en Nouvelle-France.

«C'est le fun de voir la réaction des gens pour moi qui suis comédien de métier — il dirige une troupe de théâtre —, explique Guy Bouchard, natif de Chicoutimi. C'est de l'improvisation et les gens participent beaucoup en voyant quelqu'un d'un autre style vêtu d'habits d'une autre époque.»

Et Guy Bouchard s'en retourne vers la place Jacques-Cartier où il recommencera son court spectacle, à la grande joie des passants, curieux et ravis de cette étonnante nouveauté.



La sculpture *Sauf qu'il pleut*, oeuvre d'une équipe de Saint-Lambert dirigée par Daniel Garbray, a obtenu une mention du jury.

NISSAN MÈNE 2-0 SUR LA CONCURRENCE

LA SENTRA



LE KING CAB



Voici les deux vedettes de la gamme offertes à partir de **9 450 \$***

Mais la gamme ne s'arrête pas là! Les Pros Nissan ne cessent de marquer des points, car leur but est de vous offrir les meilleurs produits. Venez négocier les meilleurs prix de l'année sur toute la gamme Nissan.

DU 19 JANVIER AU 13 FÉVRIER ON NÉGOCIE!

TOUTE UNE ÉQUIPE!
TOUTE UNE GAMME!

NISSAN



LES PROS NISSAN DU GRAND MONTRÉAL

LABELLE NISSAN
BIAINVILLE
878 boul. Labelle 430-4120
ALEXANDER NISSAN
ST LOUIS DE TERREBONNE
4100 Jeanne Mance 477-1444
CHOMEY NISSAN
LAWA
7165 boul. Labelle 682-4400

BELLEMARE NISSAN LTEE
MONTRÉAL
1000 Avenue Papineau 382-2730
BROADWAY AUTOMOBILE LTEE
LA SALLE
7000 rue Boulevard 366-8931
BRUCY AUTO INC.
LAVAL
4500 rue de la Vallée 455-1434

CITE NISSAN (2 adresses) MONTRÉAL
1500 Avenue de la Vallée 739-3175
2005 Avenue de la Vallée 932-6677
BAILLARGEON NISSAN INC.
LONGUEUIL
7600 rue Saint-Charles 677-8953
GARAGE DUMOULIN LTEE
SAINT-FRANÇOIS
8115 boul. Lacombe 665-7450

FAIRVIEW NISSAN LTEE
MONTRÉAL
2810 boul. Saint-Jacques 697-9141
AUTO GOUVERNEUR INC.
DORVAL
1000 rue de l'Éclaircie 668-1650
MANOIR NISSAN INC.
REPENTINE
275 boul. Brin 585-5824

MERCIER NISSAN INC.
MONTRÉAL
1500 rue Saint-Jacques 691-9541
GARAGE MODELAUTO INC.
PONTIAC
7700 rue Saint-Jacques 545-4546
ST-EUSTACHE NISSAN LTEE
ST-EUSTACHE
4000 boul. Lacombe 472-8666

ST-LÉONARD NISSAN INC.
ST-LÉONARD
1100 rue Labrecq 374-4421
METRO NISSAN INC.
LACHÉ
2125 rue Notre-Dame 634-7211
BROSSARD NISSAN INC.
BROSSARD
9000 boul. Taschereau 445-9811

* Le prix s'applique aux modèles de base Sentra E et King Cab E. Taxes, frais de transport et de préparation en sus.

Des affrontements violents entre policiers et manifestants font 150 blessés à Londres

Agence France-Presse
LONDRES

■ Les affrontements très violents entre policiers et manifestants samedi soir à Wapping (est de Londres), à l'occasion du premier an-

niversaire du licenciement d'environ 5500 employés du groupe de presse News International, ont fait 150 blessés, a indiqué hier Scotland Yard.

La police a également procédé à 62 arrestations, principalement pour troubles de l'ordre public, a-

l-on indiqué de même source. Cent vingt policiers et une trentaine de civils ont été blessés. Les policiers ont été attaqués à coups de pierres et de bouteilles. Des policiers à cheval ont chargé à plusieurs reprises une foule d'environ 10000 personnes.

Les manifestants avaient pour « seule intention » de blesser des policiers, a déclaré hier l'officier de police chargé de rétablir l'ordre devant les nouvelles imprimeries de News International (Times, Sunday Times, Sun, News of the World). Le comportement de la police a cependant été critiqué par plusieurs journalistes qui couvraient la manifestation.

Un reporter de l'agence de presse britannique Press Association a notamment estimé que les policiers en tenue anti-émeute avaient attaqué les manifestants de façon « totalement indiscriminée ».

Cette manifestation avait été organisée pour soutenir les ouvriers du livre licenciés sans indemnité par M. Rupert Murdoch, il y a un an.

LA DIFFÉRENCE EN FOURRURES

C'EST CRÉER ET FABRIQUER, DEPUIS 1914, DES VÊTEMENTS UNIQUES.
C'EST CONTRÔLER TOUTES LES ÉTAPES DE LA PRODUCTION SANS UN INTERMÉDIAIRE.
C'EST CERTIFIER PAR ÉCRIT, LES DIVERS ASPECTS D'UN ACHAT.
C'EST VENDRE AU PRIX DU FABRIQUANT.

NOS SERVICES: STOCK COMPLET DE PEUX, REMODELAGE, RÉPARATION, ENTREPOSAGE, NETTOYAGE.



FOURRURES
GEORGES POULIOT
4435, rue de la Roche, Montréal (514) 527-8664

Du lundi 26 janvier au samedi 31 janvier 1987 inclusivement

GRANDE VENTE

ÉCOULEMENT D'INVENTAIRE

Omer DeSerres

LA PLUS
GRANDE VENTE
DE MATÉRIEL
D'ARTISTE
DE L'ANNÉE!

20%
À
50%

DE RÉDUCTION
SUR TOUTE
LA MARCHANDISE
EN MAGASIN!

Trois adresses pour mieux vous servir dans tout le Québec!

Omer DeSerres
Matériel d'artistes et arts graphiques

334, rue Ste-Catherine est.
Montréal (Québec) H2X 1L7

Payez et emportez seulement
- Frais de livraison 10.00\$
AUCUNE COMMANDE
TÉLÉPHONIQUE ACCEPTÉE
ODS se réserve le droit de
limiter les quantités
VISA et MASTERCARD acceptées



SEALMASTER
2517, Hargrave
Hochelaga
1326, rue Notre-
Dame Ouest
6909, rue Jarry
Est
1922, boul. des
Laurières
805, boul. Ste-
Foy (Longueuil)
120A, boul. Ste-
Croix, St-Laurent
(con. Saint-
Philippe)
GBS
GENERAL
BEARING SERVICE
OUVERT LE SAMEDI AVANT-MIDI
937-7423

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
INTERNATIONAL PLAYBOY COMPANY
(QUÉBEC) LIMITED

Avis est par les présentes donné que:
INTERNATIONAL PLAYBOY COM-
PANY (QUÉBEC) LIMITED, corpora-
tion constituée en vertu de la Loi sur les
compagnies, ayant son siège social à
Montréal, district de Montréal, deman-
dera au ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières la
permission d'obtenir sa dissolution
QUÉBEC, ce 29 janvier 1987.

VEZINA, POULIOT & ASSOCIÉS
Procureurs de la compagnie
INTERNATIONAL PLAYBOY COMPANY
(QUÉBEC) LIMITED



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-RAPHAËL DE L'ÎLE BIZARD
APPEL D'OFFRES

La Municipalité de la paroisse de Saint-
Raphaël de l'Île Bizard demande des
soumissions pour les assurances collec-
tives des employés, selon le cahier des
charges établi à cette fin et disponible à
l'hôtel de ville de l'Île Bizard, 350, rue
de l'Eglise, Île Bizard, Qué.

Les soumissions seront reçues à l'hôtel
de ville, à l'adresse ci-haut indiquée,
dans des enveloppes portant la mention
«Soumission assurances collectives»
jusqu'au 23 février 1987, à midi (12 h).
Le Conseil municipal de l'Île Bizard ne
s'engage à retenir ni la plus basse ni au-
cune des soumissions reçues.

Donné à l'Île Bizard, ce 23e jour de
janvier 1987.

Denis Guillemette,
Secrétaire-trésorier adjoint.

RHUMES ET RHINITES



Voici le Rhinotherm[®],
l'inhalateur hyperther-
mique qui soulage les
rhumes et les rhinites.
Aucune substance
médicamenteuse.

Pour une démonstration sans obligation aucune

Régent
St-Pierre
4338, ST-DENIS, MTL
849-2407 ou 288-1984
C. MARTIN JR. EXT. SANS FRAIS: 1-800-361-5146

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS



Transports
Canada
Air

Transport
Canada
Air

APPEL D'OFFRES

Transports Canada lance un appel d'offres pour le projet suivant:
PROJET: QP-5003
Entretien des installations régionales à l'Aéroport international de Mont-
réal, Dorval, Québec.

SEANCE D'INFORMATION:

le 10 février 1987 à 10:00 heures, heure locale, à la salle 1125 A, B de l'Édi-
fice régional, route B, Aéroport international de Montréal (Dorval).

DATE DE CLÔTURE:

le 23 février 1987.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, gestion du matériel,
Transports Canada, C.P. 550, Édifice du dépôt régional, 1435, Cardinal, Aéroport
international de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3, 633-3203 (no
Telex: 05-822544) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale, à la date
stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus.

Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les
formules fournies par le ministère et accompagnée de la caution précisée
dans les documents de soumission.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumis-
sions.

PAUL-H. CORMIER
Surintendant
Gestion du matériel

Le 16 janvier 1987.

Canada



Travaux publics
Canada

Public Works
Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant le(s) entreprise(s) ou service(s)
énuméré(s) ci-après, adressées au Gestionnaire régional, politique et
administration des contrats région du Québec, Travaux publics Canada,
Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, tour est, 6e étage
(si par courrier, pièce 702-14), Montréal (Québec) H2Z 1X4 seront
reçues jusqu'à 15:00, à la date limite indiquée. On peut se procurer les
documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution à
l'adresse précitée. Téléphone: 283-2497.

ENTREPRISE

Appel d'offres no 87M-016P
Projet no 614232
Pour Revenu Canada - Douanes
Installation de guerites
Complexe douanier
Route -15
SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE (Québec)

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de poste
suivants: Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Jean et Napierville (Québec),
ainsi qu'aux bureaux de l'Association de la construction à Montréal et
Saint-Jean (Québec).

Date limite: le mercredi 18 février 1987

Dépôt: aucun

Informations générales: Tél.: (514) 283-2497 / 6656

Informations techniques: Tél.: (514) 283-3405

INSTRUCTIONS

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des
soumissions.

Canada



Transports
Canada
Aviation

Transport
Canada
Aviation

APPEL D'OFFRES

Transports Canada lance un appel d'offres pour le projet suivant:

PROJET: QN-2179
Relocalisation des services météorologiques dans la tour de contrôle à
l'Aéroport international de Montréal, Mirabel, Québec.

EXAMEN DES DOCUMENTS:

Fédération de la construction du Québec (Montréal), Association de la
construction de Montréal (Montréal).

DÉPÔT POUR DOCUMENTS DE SOUMISSION: \$50.00

DATE DE CLÔTURE: Le 6 février 1987.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du matériel,
Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt régional, 1435, Cardinal, Aéroport int.
de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3, 633-3203 (no. Telex: 05-822544) seront reçues
jusqu'à 15:00 heures, heure locale, à la date stipulée. Les documents de soumission
seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque remboursable fait au
nom du Receveur général du Canada.

Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les formules
fournies par le ministère et accompagnée de la caution précisée dans les documents de
soumission.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le 20 janvier 1987.

Canada

Suite des Avis légaux
en page C 10

DU 26 AU 31 JANVIER

EXPOSITION D'ANTIQUITÉS

Près de La Terrasse des Délices

LUNDI 26 JAN. 11:00 - 17:00
MARDI 27 JAN. 11:00 - 17:00
MERCREDI 28 JAN. 11:00 - 17:00
JEUDI 29 JAN. 11:00 - 21:00
VENDREDI 30 JAN. 11:00 - 21:00
SAMEDI 31 JAN. 11:00 - 17:00

En collaboration avec
Promotion Marie-Claire

INFORMATION: 931-2591

PLAZA

Alexis Michon



ATWATER



St. Kitts demande à la GRC d'enquêter au Canada sur une nouvelle banque

Presse Canadienne
TORONTO

Recherché

■ La police de la CUM est à la recherche de François Desroches, 33 ans, mesurant 1,78 m et pesant 87 kg, ayant les cheveux châtains et les yeux noirs. Au moment de sa disparition, il portait un jeans bleu et un chandail en laine de même couleur. Toute information au sujet de cet homme peut être communiquée au 280-3384.

■ Le gouvernement de St. Kitts, aux Antilles, a demandé à Ottawa et à la Gendarmerie royale du Canada de l'assister dans son enquête sur les ramifications dans les milieux financiers canadiens d'une nouvelle banque qui vend des actions par téléphone à des investisseurs européens, affirme le quotidien torontois Globe and Mail dans son édition d'aujourd'hui.

Les actions de cette institution, dont le siège est situé à Basseterre, la capitale de St. Kitts, seraient écoulées par des vendeurs canadiens bien au fait des techniques de vente sous pression et profitent de la flexibilité du nouveau réseau téléphonique de la

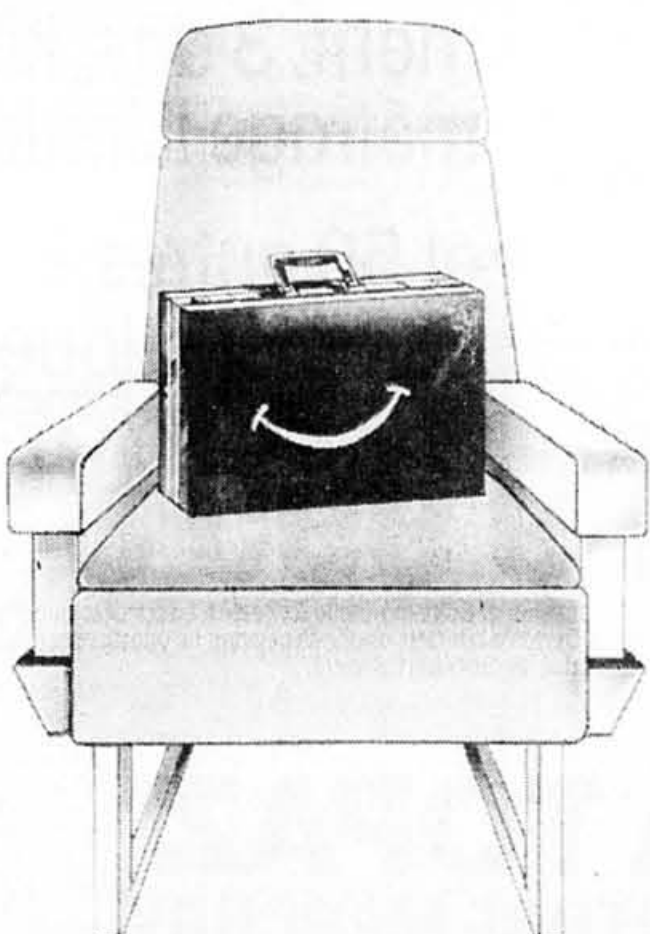
petite île, souligne le Globe and Mail.

Selon le journal, l'International Bank dispose de nombreux liens avec le Canada.

L'un d'entre eux serait M. Leonard Rosenberg, un financier âgé de 44 ans, dont les deux compagnies de fiducie — la Crown Trust Company et la Greymac Trust Company — ont été saisies par le gouvernement ontarien en 1983 après leur participation à des transactions-bidons relativement au financement de 10 931 appartements de Toronto, au cours de l'année précédente, précise le journal.

Le quotidien ajoute que M. Rosenberg, qui fait face à 36 accusations de fraude à Toronto, a visité St. Kitts sept fois l'an dernier pour travailler à la fondation de la banque.

CALGARY EDMONTON VANCOUVER



«À LA WARDAIR»

**Vous allez dans l'Ouest par affaires?
Offrez-vous le service et le confort Wardair.**

L'option Fauteuil Confort Plus^{MD} de Wardair, c'est la façon agréable et économique de se rendre dans l'Ouest.

Agréable, parce que le Fauteuil Confort Plus vous procure plus de place pour les bras et les jambes. Vous profitez en effet d'un siège spacieux et luxueux dans une cabine non-fumeurs située à l'avant d'un de nos avions gros porteurs.

Le Fauteuil Confort Plus est économique, car même avec le léger supplément, il demeure moins cher qu'un siège comparable sur une autre ligne aérienne.

Et que dire du service! Vous profiterez de notre unique Classe Wardair^{MD}: un choix de plats chauds servis dans de la porcelaine Royal Doulton, du vin, de la bière et des boissons à volonté et une foule de petites attentions. Le tout servi avec le sourire si cordial et si chaleureux qui a fait notre réputation.

Plusieurs transporteurs se rendent dans l'Ouest. Mais aucun ne traite ses gens d'affaires aussi bien que Wardair.

à partir de
CALGARY 339\$
EDMONTON 339\$
VANCOUVER 414\$
Voie de lundi au vendredi.
Départs de Montréal, aéroport de Dorval.

WARDAIR

Service pour gens d'affaires.

Tous les vols Wardair sont effectués sur des B-747 ou DC-10. Les tarifs et départs stipulés sont ceux en vigueur au moment de la publication et sont sujets à changement sans préavis. Les prix ne comprennent pas la taxe d'aéroport. Consultez

vos agents de voyages et la brochure Wardair appropriée pour connaître la disponibilité des vols ainsi que les clauses et conditions.



VILLAGE CYCLE & SKI

SOLDE DE JANVIER

SPÉCIAUX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 31 JANVIER 1987

50%

DE RABAIS

SUR VÊTEMENTS
GILETS - PANTALONS - CHANDAILS

ENSEMBLE 1 ET 2 PIÈCES DITRANI et ALPINE

NOUVELLE BOUTIQUE DE SKI À LAVAL
462, boul. DES LAURENTIDES 669-3542
PONT-VIAU 382-9096

GANTS ET MOUFLES POUR ENFANTS \$9.98	CHAMONIX Costumes de ski pour adultes à compter de \$74.98
PANTALONS RACING à compter de \$74.98	CHANDAILS À COL ROULÉ 100% coton OBERMEYER 2 POUR \$9.98
MISE AU POINT DES SKIS \$6.98 AFFUTAGE, PONÇAGE, FARTAGE ET LUBRIFICATION DES FIXATIONS	
SAC À SKIS Simple \$14.98 ou \$19.98 Double \$29.98	Faites refaire vos bases de skis en fibre de verre selon le nouveau procédé européen

★ ENSEMBLES DE SKI DE FOND POUR ADULTES ★

KNICKERS TOPHER de ski de fond en velours côtelé doubles, pour hommes ou dames: SUPER SOLDE \$79.98 \$99.98	SKI DE FOND INTERMÉDIAIRE SKIS Madhus ou Skilom en fibre de verre BOTTES de cuir Tyrol FIXATIONS en métal BATONS en fibre de verre \$74.98	SKI DE FOND DE LUXE SKIS Rossignol en fibre de verre BOTTES Salomon «waterproof» FIXATIONS automatiques Salomon BATONS en fibre de verre \$139.98
BOTTES SALOMON SX31 \$89.98 SX51 \$114.98 SX61 \$159.98 SX71 \$169.98 CABER CR44 \$114.98	BOTTES NORDICA 515,315 \$74.98 525,326 \$99.98 701 \$129.98 1 courroie à botte gratuite à l'achat de bottes de ski.	ENSEMBLE POUR ADULTE DÉBUTANT SKIS ELAN CR PRO COMP en fibre de verre BOTTES RAICHE OU CABER à 3 boucles FIXATIONS TYROLIA 230 avec freins GARANTIS À VIE COURROIES DE BOTTES GRATUITES \$149.98

★ ENSEMBLES DE SKI ALPIN ★

ENSEMBLE DE LUXE POUR JUNIOR SKIS en fibre de verre ROSSIGNOL RACER ou DYNASTAR STAR FIXATIONS TYROLIA 90 avec freins BOTTINES NORDICA, NJ 115 entrée arrière BATONS LOOK \$139.98	ENSEMBLE POUR DÉBUTANTS SKIS en fibre de verre ELAN RACER FIXATIONS avec freins LOOK BL BOTTINES MUNARI SPEEDY \$109.98
ENSEMBLE POUR LOISIRS SKIS ROSSIGNOL S400 OU R947 en fibre de verre BOTTES CABER CR 11 Entrée en arrière FIXATIONS SALOMON 337 avec freins COURROIES DE BOTTES GRATUITES \$199.98	ENSEMBLE INTERMÉDIAIRE DE SKI ALPIN SKIS DYNASTAR SILVER ou ROSSIGNOL E450 en fibre de verre plaquée acier BOTTES TRAPPEUR 2000 s'attachant à l'arrière, réglage avant FIXATIONS SALOMON 447 avec freins BATONS KERMA ou LINDUR MULTI-LOK (VALEUR \$24.98) GRATUIT AVEC ACHAT COMPTANT MAINTENANT \$249.98
ENSEMBLE POUR SKIEURS DE NIVEAU AVANCÉ SKIS BLIZZARD DUO 2000 ou HAGAN SPIRIT ou ROSSIGNOL E850 BOTTES MUNARI MS 1 ou SALOMON SX 31 ou NORDICA NM 515/315 FIXATIONS SALOMON 547 avec freins BATONS LOOK ou HEAD MULTI-LOK (VALEUR \$24.98) GRATUIT AVEC ACHAT COMPTANT \$299.98	ENSEMBLE POUR SKIEURS DE NIVEAU AVANCÉ SKIS BLIZZARD SPO 2000 ou BLIZZARD RACER FIBRE DE VERRE ET BOIS, couche supérieure métallisée BOTTES MUNARI MS 2 — entrée arrière FIXATIONS TYROLIA 4800 avec freins BATONS KERMA SYNCRO angle de correction \$349.98

SUPER SOLDE DE SKIS

ROSSIGNOL COMPÉTITION \$149.98	HEAD SP «WINNER» AU CARBONE \$169.98
ROSSIGNOL «DIAMOND LIGHT» \$199.98	K2 5500 \$274.98
ROSSIGNOL QUANTUM 707 \$229.98	K2 SP71 \$174.98
	HEAD RADIAL CR/SC \$274.98

VILLAGE CYCLE & SKI

INSTALLATION NON COMPRIS
NOUVEAU
462, boul. DES LAURENTIDES
PONT-VIAU 669-3542 382-9096
CENTRE COMMERCIAL BLUE HAVEN
1000, boul. ST-JEAN D. D. U.
620-6600

LES VOITURES NUMÉRO UN! ET ÇA SE COMPREND!

VOICI CE QU'ELLES VOUS OFFRENT:

- Climatiseur
- Traction avant
- Radio stéréo AM/FM
- Dégivreur de lunette arrière
- Glaces teintées
- Deux rétroviseurs à commande électrique
- Direction et freins assistés
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Lignes aérodynamiques
- Garantie anti-corrosion, 5 ans, kilométrage illimité
- Garantie sur le rouage d'entraînement, 3 ans, kilométrage illimité
- et 50 autres caractéristiques

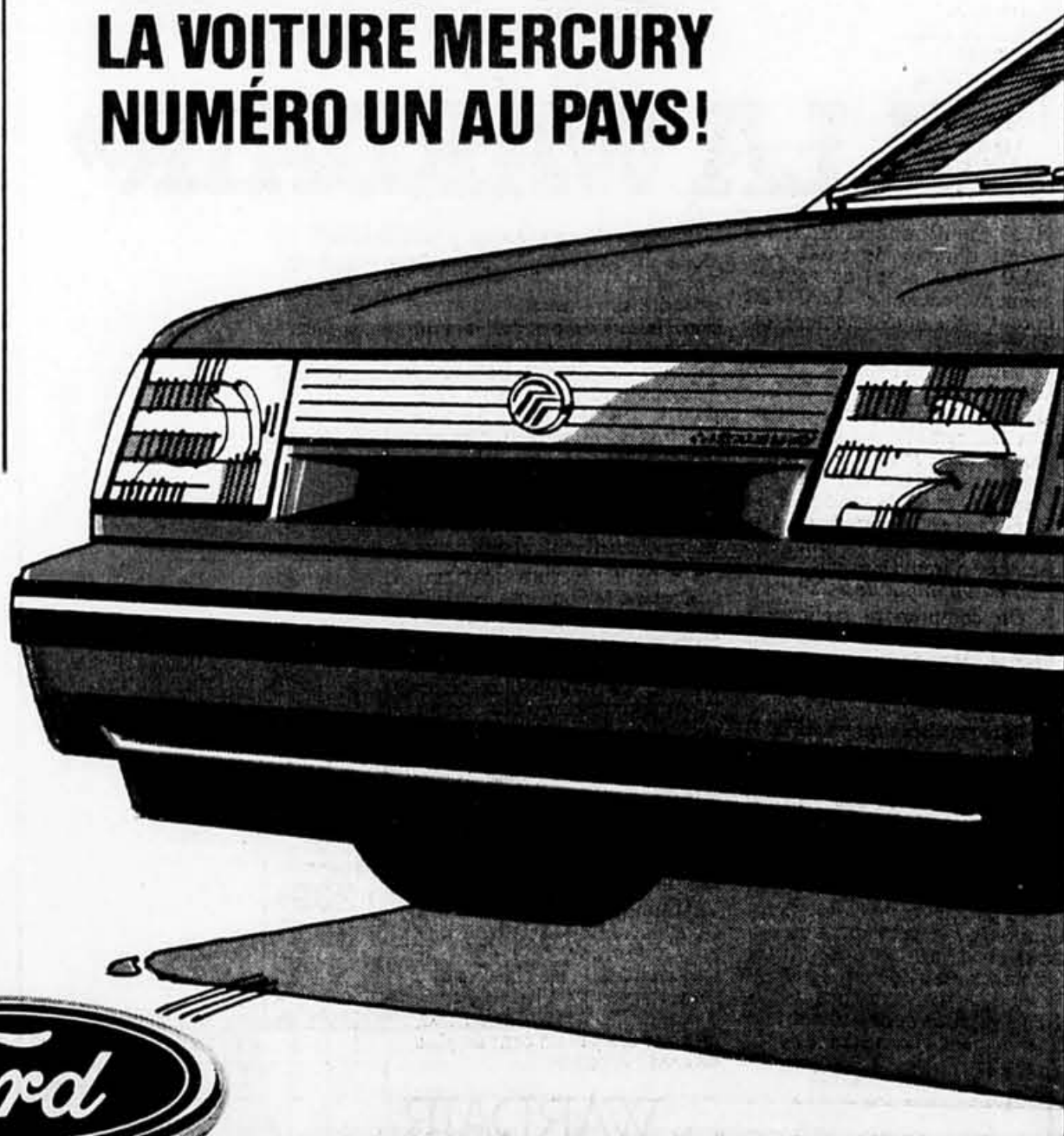
POUR SEULEMENT 9 995 \$*

*Selon le prix de détail suggéré par le constructeur pour la Tempo L et la Topaz L 1987, 2 portes, équipées des ensembles Valeurs Plus Climatiseur et Boîte manuelle 5 vitesses. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur. La taxe d'accise (pour le climatiseur), les taxes provinciales, les frais d'immatriculation et de transport sont en sus. Certains concessionnaires peuvent ne pas disposer des modèles spécialement équipés pour livraison immédiate. Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants.

LA TEMPO
LA VOITURE NUMÉRO UN
AU PAYS!



LA TOPAZ
LA VOITURE MERCURY
NUMÉRO UN AU PAYS!



La qualité passe avant tout.

Des 47 titres recommandés, 39 ont progressé

MICHEL GIRARD

Bien appuyée par la forte montée du marché boursier, la nouvelle rubrique « Titres de la semaine » connaît un excellent début à ses deux premiers mois de parution.

Des 47 titres recommandés entre le 17 novembre (début de la rubrique) et la fin de décembre, 39 ont grimpé, un est resté stable et sept ont baissé.

De ce premier bilan où on compare l'évolution des cours des titres entre le moment de la recommandation initiale et le lundi 19 janvier, il ressort également que l'ensemble des recommandations

d'achat ont augmenté de 7,7 p. cent au cours de cette période.

Ce rendement se compare à la hausse qu'a connue l'indice canadien du marché de la Bourse de Montréal, le XXM, lors des deux derniers mois. Le XXM, qui est composé des 25 compagnies les plus fortement capitalisées au Canada, a obtenu un rendement 7,3 p. cent entre le 13 novembre et le 19 janvier.

Le rendement des titres recommandés dans la rubrique « Titres de la semaine » est d'autant plus comparable à celui du XXM qu'on y retrouve plusieurs recommandations publiées il y a à peine un mois.

Si on annualisait notre performance de 7,7 p. cent en deux

mois, cela nous donnerait un rendement supérieur à 40 p. cent en un an. Mais soyons réalistes! Les maisons de courtage participantes admettront elles-mêmes que le rendement obtenu jusqu'à maintenant est dû, du moins en partie, au vent d'optimisme qui frappe la bourse en général. Mais si les marchés boursiers se mettent à avoir des ratées au cours des prochaines semaines, que ce soit pour des raisons techniques ou autres, il ne faudra pas s'étonner de voir un ralentissement du rythme de croissance du rendement des titres suggérés.

D'un autre côté, il n'est pas étonnant que la grande majorité des 47 compagnies recommandées aient obtenu un si bon rendement. Car, est-il nécessaire de le rappeler, il ne faut pas oublier que les maisons de courtage participantes prennent leur rôle au sérieux dans le cadre de cette rubrique. Il s'agit de Nesbitt Thomson, Lévesque Beaubien, Geoffrion Leclerc, Deragon Langlois, McNeil Mantha, Midland Doherty, Richardson Greenshields et Brault Guy O'Brien.

Leurs services de recherche essaient de dénicher les titres qui leur apparaissent avoir non seulement un bon potentiel en un an mais également une bonne solidité en cas de revirement du marché boursier.

De plus, comme ce sont les maisons de courtage qui sélectionnent elles-mêmes les titres recommandés d'une semaine à l'autre, il va sans dire qu'elles font un choix guidé par la prudence. Après tout, c'est leur réputation qui est en jeu.

Les dix titres qui ont le plus grimpé depuis la recommandation initiale sont les suivants:

- Bombardier B a augmenté de 27 p. cent, gagnant \$3 7/8 à \$18 1/8;

- Repap a monté de \$3 1/8 pour atteindre \$15 3/4 (25 p. cent);
- Canadien Pacifique a réalisé la même performance de 25 p. cent, le titre se négociant à \$19 1/4, soit \$3 7/8 de plus;
- Canfor a enregistré une hausse de 24 p. cent, passant de \$15 3/8 à \$19 (plus \$3 5/8);
- Bombardier A a gagné \$3 1/2 pour toucher les \$18 1/2 (23 p. cent);
- Norcen a grimpé de \$3 1/4 pour fermer le 19 janvier à \$18 3/4 (21 p. cent);
- Laidlaw a affiché une hausse de \$3 3/8 (20 p. cent) et atteint \$20;
- Mitel a fait un bond de \$1 1/8 (19 p. cent) pour clôturer à \$7 1/8;

- SNC a enregistré une augmentation de \$2 1/4 (18,5 p. cent), à \$14 3/8;
- Winpak a obtenu une hausse similaire de 18,5 p. cent, montant de \$2 1/8 à \$13 5/8.

En dépit de leurs fortes hausses, ces titres, sauf un, font toujours l'objet d'une recommandation d'achat. Seul SNC change de recommandation: Deragon Langlois suggère maintenant de prendre ses profits ou de le conserver. En ce qui concerne l'ensemble des autres titres recommandés, Deragon Langlois a enlevé de sa liste d'achats CFCF et Brault Guy O'Brien a mis Canfor dans la catégorie « conserver ». Par ailleurs, les recommandations de vente n'ont pas connu le

même succès que les recommandations d'achat. Sur les 19 titres ayant fait l'objet d'une recommandation de vente, seulement 11 ont suivi les prévisions des analystes, les huit autres ayant évolué dans le sens inverse, soit à la hausse.

Explication: le marché boursier a enregistré depuis un mois une si forte poussée qu'il a même fait monter des titres qui ne le méritaient pas aux yeux des maisons de courtage. Les recommandations de vente qui changent de camp sont: Geoffrion Leclerc fait passer McMillan Bloedel de « vente » à « conserver »; Nesbitt Thomson retire de ses ventes Canadien Pacifique; Deragon Langlois fait la même chose avec Miron.

Placements

Un bon placement: le Fonds de solidarité



MICHEL GIRARD

Voulez-vous faire un bon coup? Investissez dans le Fonds de solidarité de la FTQ. Oh! ne riez pas: soyez sans crainte, je ne suis pas tombé sur la tête.

C'est le meilleur abri fiscal. Non seulement il peut vous rapporter de gros sous, mais en plus il s'agit d'un placement sans risque. A la fin de la chronique, je vous le dis tout de suite, même les patrons les plus anti-syndicaux vont fermer les yeux sur leurs grands principes et investir un « petit » mille dans le fonds.

Trêve de plaisanteries, voici pourquoi le Fonds de solidarité du Québec est un bon placement pour des investisseurs qui ont de la discipline, c'est-à-dire ceux qui réinvestissent leur « retour » d'impôt.

Un beau cadeau

Prenons l'exemple d'un investisseur qui a un revenu imposable de \$40 000. En fonction des taux marginaux d'impôt, cet investisseur recevra en remboursement d'impôt une somme d'environ \$500 par tranche de \$1 000 déposée dans un REER.

La où le Fonds de solidarité se démarque nettement de toutes les catégories de REER existant sur le marché, c'est au niveau de l'aléchant crédit d'impôt auquel il nous donne droit, voire 40 p. cent du montant investi. Ce cadeau s'ajoute évidemment à l'économie d'impôt que tout contribuable reçoit lorsqu'il dépose de l'argent dans son REER.

Ainsi pour chaque tranche de \$1 000 investie dans le Fonds de solidarité, nous recevons, en plus du remboursement de \$500 mentionné ci-haut, un crédit d'impôt de \$400, soit \$200 (20 p. cent) du gouvernement fédéral et \$200 (20 p. cent) du gouvernement du Québec.

Résumons la situation: notre contribuable qui met \$1 000 dans un REER ordinaire recevra un remboursement d'impôt de \$500. Mais si notre contribuable place son \$1 000 dans le Fonds de solidarité de la FTQ, il récupérera immédiatement \$900, soit le remboursement d'impôt de \$500, plus le crédit d'impôt de \$400.

On comprendra facilement que l'attrait du Fonds de solidarité vient de ce fameux crédit d'impôt de \$400.

Plus rentable qu'un REER

Pour fins de comparaison, on a calculé ce qu'un même placement de \$1 000 dans le Fonds de solidarité et dans un REER déposé garanti rapporterait à notre contribuable sur une période de 25 ans. En outre, on a pris pour acquis que notre investisseur réinvestissait parallèlement les économies d'impôt réalisées à chaque année dans des certificats de dépôts garantis donnant le même rendement qu'un REER déposé garanti.

Dans un premier temps, on comparera un REER déposé garanti qui rapporte un rendement de 10 p. cent à un Fonds de solidarité dont le rendement est similaire.

Un dépôt de \$1 000 par année dans le Fonds donnera, au bout de 25 ans, une somme de \$108 000. Mais en plus, à chaque année, le contribuable obtiendra un retour d'impôt de \$900 qu'il pourra réinvestir dans un dépôt équivalent. Ces cadeaux fiscaux feront des petits et, après 25 ans, rapporteront un autre \$98 000. En tout, cet investissement rapportera \$206 000.

Dans le cas du REER, le dépôt annuel de \$1 000 donnera aussi \$108 000. Le placement des retours d'impôt procurera une somme additionnelle de \$54 000, pour un total de \$162 000.

On voit donc l'avantage du Fonds, lequel donnerait, selon l'hypothèse décrite ci-haut, un surplus de \$42 000 après 25 ans.

Evidemment, ce sera moins payant si le fond rapporte moins que le 10 p. cent du REER déposé garanti. Le Fonds de solidarité de la FTQ s'est donné pour objectif d'offrir un rendement annuel de l'ordre de 8 à 12 p. cent.

Pour que le Fonds de solidarité de la FTQ soit moins rentable que notre exemple du REER déposé garanti à 10 p. cent, il faudrait que son rendement soit inférieur à 7 p. cent.

Autre possibilité: pour être moins rentable, le Fonds de solidarité rapporte moins de 9 p. cent de rendement moyen et que le REER déposé garanti donne un rendement supérieur à 12 p. cent, sur 25 ans.

Par ailleurs, il faut ajouter que plus l'investisseur est près de sa retraite, plus le Fonds de solidarité est avantageux. L'écart de rendement en faveur du Fonds de solidarité se rétrécit avec le temps.

S'il est vrai qu'il est plus difficile de sortir son argent du Fonds de solidarité avant de prendre sa retraite, d'un autre côté, le fait de bénéficier d'un remboursement d'impôt de \$900 sur un investissement de \$1 000, rend le Fonds de solidarité beaucoup plus flexible que l'on serait porté à le croire à première vue. En effet, on peut bien faire ce qu'on veut avec ce \$900 de remboursement d'impôt. Le REER ordinaire, faut-il le rappeler, ne nous donnera, lui, que \$500...

Comme le Fonds de solidarité doit investir son capital dans des PME québécoises, on lui reproche d'être risqué. Il est vrai qu'il s'agit d'un placement relativement plus risqué qu'un REER déposé garanti. Mais il faut souligner ici que le Fonds s'est donné pour politique d'investir 40 p. cent de son capital dans des placements garantis (sans risque) et le reste dans des entreprises... qu'il qualifie de solides.

Notons enfin que le crédit d'impôt de 40 p. cent est limité annuellement à \$1 400 par contribuable. Cela signifie que tout placement dans le Fonds de solidarité dépassant \$3 500, ne donnera pas un cent de plus de crédit d'impôt.

Les courtiers à la défense de l'exemption sur les gains en capital

MICHEL GIRARD

Une vaste campagne pan-canadienne bat actuellement son plein en vue de demander au ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, d'assurer la survie de l'exemption à vie de \$500 000 sur les gains en capital.

La campagne d'appui à cette mesure gouvernementale est dirigée par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Comme appui à cette campagne, Lévesque Beaubien, la plus importante maison de courtage au Québec, vient d'inviter ses clients à signer une sorte de pétition.

Celle-ci fonctionne de la façon suivante: les clients sont invités à signer une carte-réponse et à la retourner au bureau du ministre Wilson dans les plus brefs délais.

La carte-réponse est adressée au ministre lui-même et renferme le message suivant: « J'aimerais par la présente vous faire savoir à quel point l'exemption à vie de \$500 000 sur les gains en capital revêt pour moi une grande importance. Nous es-

sayons d'accumuler notre épargne et c'est la raison pour laquelle nous protestons contre les pressions exercées pour le retrait de cette mesure. Je vous prie instamment de continuer à défendre notre point de vue selon lequel la meilleure façon d'aider les gens à préparer leur avenir est de les encourager à placer un certain montant d'argent dans des valeurs de croissance, y compris des actions de sociétés canadiennes. »

Comme introduction à cette carte-réponse, Lévesque Beaubien signale à ses clients que les rumeurs concernant l'abolition de l'exemption à vie sur les gains en capital se feraient de plus en plus nombreuses.

Le courtier de la rue Saint-Jacques ajoute que cette exemption pourrait même être abolie lors du prochain budget fédéral qui sera présenté vers la fin de février.

Rappelons que cette exonération d'impôt de \$500 000 sur les gains de capitaux a été introduite en 1985 par le gouvernement fédéral. Le gouvernement du Québec a emboîté le pas par la suite. Cette exonération d'impôt se fait graduellement sur une période de cinq ans.

TITRES DE LA SEMAINE

N.D.L.R. Les nouvelles recommandations seront en caractères gras. Les titres recommandés dans cette rubrique représentent les recommandations sur lesquelles les maisons de courtage se sentent le plus en confiance par rapport à leurs prévisions. C'est ce qui explique pourquoi les mêmes recommandations peuvent revenir sur plusieurs semaines. Lorsque c'est le cas, nous donnons le cours à la recommandation initiale et le cours du jeudi précédent entre les parenthèses. Les recommandations sont basées sur des renseignements obtenus de sources fiables et elles sont données dans le but d'aider les investisseurs à faire leur choix. Mais elles ne constituent en aucune façon une garantie de la part des maisons de courtage et de La Presse.

BRAUT GUY O'BRIEN

● Ivaco A: achat

Cours 22 janvier: \$16. Multiple cours/bénéfice 87 (CB): 10,7. Risque moyen. Raison: titre relativement sous-évalué; bonnes perspectives d'avenir; solide direction.

● Cantrex: achat

Cours 22 janvier: \$5. CB 87: 10,6. Risque faible. Raisons: excellentes perspectives de croissance des revenus; l'entreprise devrait dépasser ses prévisions.

● George Weston: achat

Cours 15 janvier: \$34 3/4 (33). CB 87: 14. Risque faible. Raisons: le secteur des ressources profite de sa division de poissonnerie dont la marge bénéficiaire est élevée; le secteur des produits forestiers bénéficie du prix plus élevé des pâtes et papier.

DERAGON LANGLOIS

● Mitel: achat

Cours 20 novembre: \$6 (7 1/2). Prix cible d'ici 12 mois: \$12. Raison technique: Mitel a cassé sa moyenne de 200 jours; il est maintenant dans une phase de redressement.

● Spar Aerospace: achat

Cours 22 janvier: 20 1/2. Prix cible: \$26. Raisons: bon carnet de commandes; remise en marche du programme de la navette spatiale; bonne diversification. Risque: moyen.

● Cascades: achat

Cours jeudi 15 janvier 87: \$11 1/2 (12 1/2). Ratio cours/bénéfice 87: 18. Raisons: profiter de la faiblesse actuelle du cours de l'action compte tenu des perspectives du

marché des pâtes et papier qui sont bonnes; forte rentabilité des usines en France; entrée en exploitation cette année de l'usine de Port-Cartier spécialisée en pâte PCTM dont le rendement est plus élevé.

● Steinberg: vente

Cours 8 janvier: \$39 1/2 (38 1/4). Multiple cours/bénéfice: 16. Raisons: faible croissance des profits; ratio CB trop élevé, secteur ou regne une forte compétition.

GEOFFRION LECLERC

● REPAP: achat

Cours jeudi 18 décembre: \$12 1/2 (16 1/2). Prix cible: \$17. Ratio cours/bénéfice 87: 7,4. Raisons: bon management, bonne demande pour le papier couché.

● Banque Nationale: achat

Cours 22 janvier: 31 1/2. Multiple cours/bénéfice 87: 9. Raisons: fractionnement prochain des actions; bonne croissance. Risque faible. Prix cible: \$40.

● Vidéotron: achat

Cours jeudi 15 janvier: \$16 (17 1/4). Multiple cours/bénéfice: 16. Raisons: croissance des bénéfices en raison des nouveaux services (télé-achat, télé-méubles); croissance des bénéfices et du « cash flow ».

● Campeau: vente

L'acquisition de Allied Stores crée de l'incertitude. Cours à la recommandation jeudi 13 novembre: \$28. Risque de tomber à \$24 à cause de la lourde dette que devra contracter Campeau pour réaliser cette acquisition. Le ratio CB 87: 9. Le multiple CB du secteur, 12.

LÉVESQUE BEAUBIEN

● Bombardier A: achat

Cours 18 décembre: \$15 (18 1/2). Prix cible: \$21. Cours/bénéfice 87: 9,7. Le CB du secteur: 22,6. Risque: moyen. Raisons: action sous-évaluée; bonnes perspectives de croissance.

● Provigo: achat

Cours 15 janvier: \$19 1/2 (19 3/4). Prix cible: \$23 1/2. Ratio cours/bénéfice 87: 12,3. CB secteur: 15,6. Raisons: titre sous-évalué par rapport au secteur; croissance rai-

sonnable des différents secteurs de la compagnie. Risque modéré.

● Vidéotron: achat

Cours 8 janvier: \$16 1/2 (17 1/4). Prix cible: \$22. Multiple cours/bénéfice 87: 18 versus 23 pour le secteur des communications. Risque: moyen. Raison: titre sous-évalué et bonne perspective de croissance.

● Dome Pete: vente

Dette excessive. Cours 13 novembre: \$1,04 (1,02). Dans le rouge.

● Banque B.C.: vente

Cours 18 décembre: 74 cents (71). Raison: la prise de contrôle a créé une grande incertitude face aux actionnaires.

MIDLAND DOHERTY

● Bow Valley: achat

Cours 15 janvier: \$15 1/2 (17). Prix cible d'ici 12 mois: \$20. Multiple cours/marge d'autofinancement: 3,9. Ratio cours/marge d'autofinancement du secteur: 5,2. Risque moyen à élevé. Raisons: bon effet de levier par rapport à l'augmentation du prix du pétrole; perspectives favorables.

● Alcan: achat

Cours 20 novembre: \$42 3/4 (44 1/4). Prix cible: \$50-55. Ratio cours/bénéfice: 8,7. Le CB du secteur: 11 à 12. Raisons: le prix de l'aluminium est en hausse de 7 p. cent et Alcan baisse ses coûts de production de 2 p. cent.

● Asamera: achat

Cours 18 décembre: \$10 1/2 (11 1/2). Prix cible: \$15. Multiple cours/bénéfice: 3,7 versus 5 pour le secteur. Raisons: revenus bien diversifiés; excellentes réserves dans le pétrole et l'or. Risque moyen.

● Algoma: vente

Cours au 15 janvier 87: \$11 (10 1/2). Raisons: résultats désastreux; perspectives défavorables; grève à l'horizon.

NESBITT THOMSON DEACON

● Noranda: achat

Cours 20 novembre: \$20 1/2 (24). Prix cible d'ici 12 mois: \$30. CB: 18,5. Risque moyen. Raisons:

bonne diversification dans le secteur des ressources naturelles; hausse de prix dans ce secteur.

● Waferboard: achat

Cours 8 janvier: \$14 1/4 (16 1/2). Multiple cours/bénéfice 87: 6,3. CB du secteur: 12. Prix cible: \$22. Risque: moyen à élevé. Raisons: forte hausse des profits en vue; bonne perspective dans le secteur des pâtes et papier; titre sous-évalué.

● SR Telecom: achat

Cours 22 janvier: \$7 1/4. Prix cible: \$12. Ratio CB 87: 12,6. Risque: moyen. Raisons: croissance des profits; nouveaux produits dans le secteur de la haute technologie.

● Gulf Canada: vente

Cours 22 janvier: \$21 1/2. Raison: titre surevalué.

● CIL: vente

Cours 18 décembre: \$23 (25 1/4). Raison: faible prix des du secteur des engrais qui se reflète sur les profits.

RICHARDSON GREENSHIELDS

● Bow Valley: achat

Cours 8 janvier: \$14 1/2 (17). Raison: la compagnie devrait retrouver sa rentabilité en raison de la hausse de prix du pétrole. Risque élevé.

● Banque Royale: achat

Cours 20 novembre: \$32 1/2 (35 1/2). Ratio CB 87: 7,7. CB du secteur: 7,7. Risque: faible. Raisons: le secteur des banques est assaini; bonne croissance de la banque.

● Québecor B: achat

Cours 18 décembre: 12,7 (14). Raison: titre sous-évalué; entreprise en pleine croissance; écart entre l'action A et B est grand.

● Westcoast Transmission: vente

Cours 27 novembre: 13 1/2 (14 1/2). Raison: achat d'une compagnie de pétrole au mauvais moment, soit en 1985; dette lourde.

● Dome Pete: vente

Cours 20 novembre: 98 cents (1,02). Raisons: dette trop lourde, pas de profit à l'horizon.

McLEOD YOUNG WEIR

Il y a des REER qui ne laissent rien au hasard.

Des décideurs qui agissent.

Montreal
Bureau principal
744, rue Notre-Dame Est
(514) 287-0000

Montreal
Centre Capital
744, rue Notre-Dame Est
(514) 287-0000

Laval
100, rue de la Capitale
(514) 333-0111

Longueuil
500, rue de la Capitale
(514) 333-0111

McLEOD YOUNG WEIR

TABLEAU RÉA

Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 23 janvier, compilés par la maison Lévesque, Beaubien Inc.

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 16-1-87	Prix au 23-1-87
Abcoust 85	150	\$ 7.00	\$ 6.10	\$ 5.70
ACDS Systèmes Graphique 87	100	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 2.50
Acier Leroux 86	100	\$ 5.00	\$ 4.10	\$ 4.95
ADS Associes 86	100	\$ 5.00	\$ 3.80	\$ 3.35
A.Lambert Inter 86	100	\$ 5.00	\$ 4.10	\$ 4.15
Aliment. Couche Tard 86	100	\$ 2.25	\$ 4.25	\$ 4.00
Amisco 86	100	\$ 5.25	\$ 4.85	\$ 4.90
Amusecor 83	150	\$ 2.00	\$ 3.20	\$ 3.00
Armex 85	150	\$ 2.00	\$ 1.00	\$ 1.10
Artopex 85	150	\$ 5.00	\$ 8.60	\$ 9.10
Astral Bellevue 82	100	\$ 4.50	\$ 12.20	\$ 12.00
Atlantic Images et Son 86	50	\$ 6.50	\$ 4.30	\$ 4.30
Auberge des Gouverneurs 86	100	\$ 4.50	\$ 4.05	\$ 4.00
Autopoint 86	100	\$ 2.00	\$ 2.11	\$ 2.06
Avcorp 86	75	\$ 5.50	\$ 5.10	\$ 5.00
Banque d'Epargne 83	100	\$ 18.50	\$ 32.40	\$ 32.40
Banque Nationale 85	50	\$ 28.50	\$ 31.10	\$ 32.10
Banque Nationale 86	50	\$ 28.50	\$ 31.10	\$ 32.10
Banque Royale 86	50	\$ 34.00	\$ 34.30	\$ 36.10
Bestar 86	100	\$ 5.75	\$ 4.80	\$ 4.80
Biotech 84	150	\$ 5.00	\$ 3.85	\$ 3.80
Bois Franc Royal 86	100	\$ 2.50	\$ 2.00	\$ 2.15
Bombardier B. 85	75	\$ 6.50	\$ 17.70	\$ 18.50
Bombardier B. 86	50	\$ 13.75	\$ 17.70	\$ 18.50
Boutique San Francisco 85	150	\$ 5.75	\$ 7.60	\$ 7.50
Breuvages Cott 86	100	\$ 7.50	\$ 7.20	\$ 7.50
Builtrite Nightingale 85	100	\$ 8.00	\$ 7.10	\$ 6.50
Canam 86	75	\$ 10.00	\$ 17.40	\$ 17.00
Canam Manac A 84	100	\$ 3.17	\$ 11.40	\$ 12.00
Canam Manac A 86	50	\$ 15.50	\$ 11.40	\$ 12.00
Cancom 84	150	\$ 5.00	\$ 13.20	\$ 14.60
Cascades 82	150	\$ 0.62	\$ 12.10	\$ 12.00
Cascades 84	100	\$ 2.34	\$ 12.10	\$ 12.00
Cascades 85	100	\$ 5.38	\$ 12.10	\$ 12.00
CB Pack 84	75	\$ 12.75	\$ 19.50	\$ 19.20
Central Dynamics priv. A 85	150	\$ 5.00	\$ 1.00	\$ 1.00
Ciment St-Laurent A 84	75	\$ 6.00	\$ 22.10	\$ 20.60
Ciment St-Laurent A 85	50	\$ 11.00	\$ 22.10	\$ 20.60
Circo Craft Inc. 84	150	\$ 8.25	\$ 7.60	\$ 7.00
Circuits Hélix Inc. 83	100	\$ 4.50	\$ 4.05	\$ 3.90
CFCF Inc. 85	75	\$ 13.75	\$ 15.60	\$ 15.60
Comterm Inc. 83	150	\$ 8.62	\$ 0.90	\$ 0.92
Consolidated Bathurst 85	50	\$ 16.75	\$ 30.00	\$ 31.30
Continental Pharma Croysan A 85	100	\$ 5.00	\$ 5.20	\$ 5.20
Continental Pharma Croysan B 85	150	\$ 5.00	\$ 5.10	\$ 5.10
Corp. Fin. Power 85	50	\$ 13.68	\$ 21.20	\$ 22.20
Corp. Réseau Computime 86	100	\$ 1.50	\$ 1.80	\$ 1.76
Crédit Indus. Desjardins 86	50	\$ 6.50	\$ 6.50	\$ 7.10
Datagram Inc. 84	150	\$ 5.00	\$ 2.20	\$ 2.50
Datamark 85	150	\$ 2.00	\$ 5.70	\$ 6.00
Disnat 86	75	\$ 2.00	\$ 2.80	\$ 2.75
Dofor Inc. 85	50	\$ 9.75	\$ 16.60	\$ 17.10
Domco Ltee 86	50	\$ 13.25	\$ 8.50	\$ 9.30
Domcil Inc. 86	100	\$ 2.50	\$ 2.50	\$ 2.40
Domtar Inc. 85	50	\$ 23.40	\$ 37.00	\$ 37.40
Donohue Inc. 83	100	\$ 10.38	\$ 30.00	\$ 30.20
Donohue Inc. 85	50	\$ 17.38	\$ 30.00	\$ 30.20
Dufresnoy Inc. 82	100	\$ 0.60	\$ 0.32	\$ 0.34
Entreprises Hartco 84	150	\$ 7.00	\$ 2.80	\$ 3.20
Entreprises Repap 86	50	\$ 12.50	\$ 15.70	\$ 16.50
Equipements Denis 85	150	\$ 2.00	\$ 3.30	\$ 3.55
Espalau Inc. (ord.) 87	100	\$ 3.00	\$ 3.00	\$ 2.90
Espalau Inc. (pr. conv.) 87	100	\$ 12.00	\$ 11.40	\$ 10.60

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 16-1-87	Prix au 23-1-87
Exploration Augmitto 85	150	\$ 1.50	\$ 1.00	\$ 0.98
Exploration Brosnor 85	100	\$ 0.88	\$ 0.25	\$ 0.28
FCA International 84	100	\$ 9.00	\$ 20.50	\$ 20.20
Fiducie Guardian ord. 83	100	\$ 6.25	\$ 14.40	\$ 14.40
Fiducie Guardian priv. A 83	100	\$ 6.00	\$ 7.10	\$ 7.10
Fiducie Guardian priv. B 84	150	\$ 10.00	\$ 8.10	\$ 8.10
Foresbec 86	100	\$ 2.00	\$ 1.85	\$ 1.80
Fourgons Transit 86	75	\$ 4.00	\$ 4.25	\$ 4.80
Geoffrion Leclerc 86	75	\$ 6.00	\$ 5.10	\$ 5.30
Goodfellow 84	150	\$ 5.00	\$ 4.15	\$ 4.20
Groupe Algo 86	50	\$ 8.25	\$ 8.10	\$ 8.60
Groupe Cabano D'Anjou Inc. 86	100	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 4.70
Groupe Cantrix 86	75	\$ 4.00	\$ 4.75	\$ 5.00
Groupe CGI 86	75	\$ 6.50	\$ 6.50	\$ 6.10
Groupe Champlain 86	100	\$ 3.00	\$ 2.65	\$ 2.60
Groupe DMR Inc. 86	75	\$ 8.00	\$ 7.30	\$ 7.40
Grp. Espadon Peterbor 86	100	\$ 3.00	\$ 3.00	\$ 3.05
Groupe Immobilier Grilli 86	100	\$ 9.00	\$ 7.40	\$ 8.50
Gr. Jean Coutu Inc. 86	50	\$ 8.00	\$ 7.50	\$ 7.50
Groupe Kaufel 85	150	\$ 2.00	\$ 7.00	\$ 7.40
Groupe Kaufel 86	75	\$ 6.25	\$ 7.00	\$ 7.40
Groupe Lacroix 85	150	\$ 3.50	\$ 1.50	\$ 1.99
Groupe La Laurentienne 85	50	\$ 10.00	\$ 12.50	\$ 12.50
Groupe La Laurentienne 86	50	\$ 14.00	\$ 12.50	\$ 12.50
Groupe Petrolior Olco 86	100	\$ 4.50	\$ 4.20	\$ 4.15
Groupe Plastique Moderne 86	75	\$ 4.00	\$ 3.85	\$ 4.00
Groupe Sanivan 85	100	\$ 5.00	\$ 4.10	\$ 3.80
Groupe SNC 86	50	\$ 13.00	\$ 14.20	\$ 13.70
Groupe Totee 85	150	\$ 2.00	\$ 2.90	\$ 3.15
Groupe Totee 86	100	\$ 6.50	\$ 2.90	\$ 3.15
Gr Transcontinental GTC 84	150	\$ 4.37	\$ 12.10	\$ 12.50
Gr Transcontinental GTC 86	75	\$ 12.87	\$ 12.10	\$ 12.50
Groupe Val Royale Inc. 86	100	\$ 7.50	\$ 6.40	\$ 6.70
Groupe Videotron 85	75	\$ 7.75	\$ 16.20	\$ 17.30
Groupe Videotron 86	50	\$ 17.00	\$ 16.20	\$ 17.30
Groupe Visiontrique 86	75	\$ 2.00	\$ 1.65	\$ 2.00
Guardcor Invest. 85	150	\$ 10.00	\$ 6.60	\$ 6.50
Guillevin Intl. 86	50	\$ 6.00	\$ 5.40	\$ 6.00
Héroux 86	100	\$ 5.00	\$ 8.20	\$ 7.70
Honco Inc. 86	100	\$ 3.00	\$ 2.65	\$ 2.45
IAB Biochem Intl. Inc. 85	75	\$ 5.00	\$ 6.20	\$ 8.60
Ideal Metal 85	150	\$ 5.25	\$ 4.20	\$ 4.35
Imasco 81	100	\$ 18.07	\$ 35.00	\$ 34.60
Imasco 85	50	\$ 34.50	\$ 35.00	\$ 34.60
Impertex 86	100	\$ 2.00	\$ 1.70	\$ 1.75
Industries Charan Inc. 84	150	\$ 1.63	\$ 6.50	\$ 7.20
Industries Charan Inc. 85	100	\$ 5.00	\$ 6.50	\$ 7.20
Industries Panorama 86	100	\$ 5.50	\$ 4.95	\$ 5.00
Industries Shasper Ltee 86	100	\$ 5.50	\$ 5.10	\$ 5.10
Industries Triton Inc. 86	100	\$ 7.75	\$ 3.45	\$ 3.45
Informatix 2000 Inc. 86	100	\$ 4.00	\$ 3.45	\$ 3.80
Innotech Aviation 86	75	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 4.90
IPL 85	150	\$ 5.75	\$ 7.20	\$ 7.10
J.M. Saucier 86	100	\$ 4.50	\$ 4.25	\$ 4.50
Laperrrière et Verreault 86	100	\$ 4.00	\$ 5.60	\$ 5.40
Lavalin Tech 85	100	\$ 5.00	\$ 2.30	\$ 2.25
Le Groupe Forex 83	100	\$ 5.00	\$ 0.66	\$ 0.64
Lepine Clouher 86	100	\$ 2.50	\$ 2.25	\$ 2.16
Levesque, Beaubien et Co. Inc. 86	50	\$ 8.75	\$ 7.40	\$ 7.30
Magasins Châteaub 83	150	\$ 11.25	\$ 8.40	\$ 9.60
Mines D'Or Kiena Ltee 83	100	\$ 25.00	\$ 28.40	\$ 27.60
Lambert Somet 85	150	\$ 3.25	\$ 3.05	\$ 2.90
La Verendrye 83	100	\$ 4.00	\$ 2.70	\$ 2.55

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 16-1-87	Prix au 23-1-87
Le Groupe ACSI Inc. 85	150	\$ 2.00	\$ 3.70	\$ 3.70
Le Groupe Cogeco 85	100	\$ 7.50	\$ 7.30	\$ 7.10
Le Groupe Cogeco 86	75	\$ 9.00	\$ 7.30	\$ 7.10
Les Industries Promatek 85	150	\$ 3.25	\$ 2.20	\$ 2.30
Les Ord. Hypocrat Inc. 85	150	\$ 1.10	\$ 2.95	\$ 2.76
Les Ord. Hypocrat Inc. 86	100	\$ 3.20	\$ 2.95	\$ 2.76
LGS Conseil. en Inform. 86	75	\$ 3.75	\$ 3.60	\$ 3.60
Location Intercom 86	75	\$ 5.00	\$ 4.90	\$ 5.00
Logibec 86	100	\$ 2.00	\$ 3.75	\$ 3.85
Logistec Inc. 86	50	\$ 9.25	\$ 5.00	\$ 5.00
Loisirs Fletcher 86	100	\$ 3.50	\$ 3.15	\$ 3.15
Louvers ord. 85	150	\$ 2.00	\$ 1.15	\$ 1.23
Louvers ord. 83	100	\$ 4.50	\$ 1.15	\$ 1.23
Louvers priv. conv. 84	150	\$ 5.00	\$ 2.10	\$ 2.40
Magasins Wise 86	75	\$ 5.00	\$ 4.75	\$ 5.20
Manufacture Leader 86	100	\$ 3.00	\$ 2.15	\$ 2.30
Matco Mart 85	150	\$ 2.50	\$ 2.49	\$ 2.15
Maulort 84	100	\$ 1.00	\$ 0.65	\$ 0.69
Maulort 86	75	\$ 0.75	\$ 0.65	\$ 0.69
McNeil Mantha 84	150	\$ 1.50	\$ 6.50	\$ 6.60
McNeil Mantha 86	100	\$ 6.87	\$ 6.50	\$ 6.60
M-Corp 85	150	\$ 7.38	\$ 14.60	\$ 16.00
M-Corp 86	100	\$ 14.25	\$ 14.60	\$ 16.00
Memotec Data 85	150	\$ 7.50	\$ 10.10	\$ 10.30
Memotec Data 86	75	\$ 10.50	\$ 10.10	\$ 10.30
Metro Richelieu 86	50	\$ 6.00	\$ 7.50	\$ 8.00
Micro Tempus 86	100	\$ 2.00	\$ 2.45	\$ 3.35
Mines Belmor 85	100	\$ 3.00	\$ 3.15	\$ 3.10
Mines D'Or Val 84	150	\$ 1.50	\$ 3.45	\$ 3.25
Mines Dumagami 84	100	\$ 5.25	\$ 12.20	\$ 12.40
Mines JAG 84	100	\$ 1.60	\$ 0.25	\$ 0.25
Miron Inc. 86	50	\$ 12.00	\$ 10.00	\$ 10.60
Modes Shirmax 86	100	\$ 5.00	\$ 2.86	\$ 2.80
Montco 86	100	\$ 3.60	\$ 2.90	\$ 2.82
Montréal Trustco 84	75	\$ 6.25	\$ 12.60	\$ 13.20
Montréal Trustco 85	50	\$ 7.50	\$ 12.60	\$ 13.20
Mont St-Sauveur Intl. 86	75	\$ 3.00	\$ 2.80	\$ 3.20
Multidev Immobilia 85 (2:1)	150	\$ 1.50	\$ 2.30	\$ 2.40
Multidev Immobilia 86	50	\$ 3.00	\$ 2.30	\$ 2.40
Multidev Priv. Conv. S.2 85	150	\$ 4.75	\$ 4.75	\$ 4.75
Muscocho (Converti 4:1) 85	150	\$ 2.00	\$ 3.80	\$ 3.85
Mux Lab 86	75	\$ 3.00	\$ 4.35	\$ 4.65
National Pagette 86	75	\$ 5.00	\$ 4.80	\$ 6.60
Nautilus Plus 86	100	\$ 3.00	\$ 2.05	\$ 2.15
Nesbitt Thompson 86	50	\$ 18.25	\$ 16.10	\$ 16.60
Normick Perron 86	50	\$ 5.25	\$ 5.00	\$ 5.00
Noverco 85	100	\$ 12.75	\$ 13.00	\$ 13.10
Noverco 86	100	\$ 11.50	\$ 13.00	\$ 13.10
Noverco 85	75	\$ 12.75	\$ 13.00	\$ 13.10
Office Equipment 85	100	\$ 8.00	\$ 10.60	\$ 10.50
Ogivar 86	100	\$ 3.25	\$ 4.75	\$ 4.80
Paul Martin 86	100	\$ 5.00	\$ 4.20	\$ 4.15
Perkins 84	150	\$ 5.75	\$ 10.10	\$ 10.20
Petro Sun priv. 84	150	\$ 4.00	\$ 2.40	\$ 2.40
Placements Ardene 86	75	\$ 3.00	\$ 3.25	\$ 3.05
Plastibec Ltee 86	100	\$ 3.00	\$ 2.60	\$ 2.90
Premier Choix TVEC 85	150	\$ 5.00	\$ 7.00	\$ 7.40
Prod. Refractaires CFS 86	100	\$ 3.00	\$ 3.15	\$ 3.25
Pro-Optic 83	150	\$ 2.00	\$ 1.95	\$ 2.01
Provigo 85	100	\$ 16.20	\$ 19.30	\$ 19.50
Quebecor 85	100	\$ 4.33	\$ 16.20	\$ 16.40
Quebecor 86	50	\$ 14.25	\$ 14.20	\$ 13.70
Radiomutuel 85	100	\$ 5.00	\$ 7.00	\$ 7.10

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 16-1-87	Prix au 23-1-87
Radiomutuel 86	75	\$ 8.50	\$ 7.00	\$ 7.10
Ressources Aiguebelle 85	100	\$ 5.00	\$ 1.10	\$.95
Ressources auNore 85	100	\$ 3.00	\$ 1.05	\$ 1.50
Ressources Eider 85	100	\$ 0.70	\$ 0.52	\$ 0.54
Ressources La Pause Inc. 85	100	\$ 0.70	\$ 0.26	\$ 0.25
Ressources Yorbeau 85	150	\$ 0.70	\$ 0.65	\$ 0.68
Ressources Yorbeau 86	100	\$ 0.77	\$ 0.65	\$ 0.68
Restaurants Sports Scene 85	150	\$ 2.50	\$ 5.20	\$ 4.90
Restaurants Total Inc. 86	100	\$ 2.50	\$ 1.85	\$ 2.05
Richard Piché 86	100	\$ 3.00	\$ 2.40	\$ 2.35
Robin International 86	100	\$ 5.50	\$ 3.75	\$ 3.70
Saturn Disq 86	100	\$ 2.75	\$ 2.10	\$ 2.15
Sensomatic Canada 83	150	\$ 8.25	\$ 4.00	\$ 4.05
Services Tech. Infor. STI 86	100	\$ 3.00	\$ 2.70	\$ 2.65
Shermag 86	100	\$ 5.25	\$ 4.50	\$ 4.60
Sico 85	100	\$ 13.75	\$ 19.00	\$ 19.00
Simard Beaudry Inc. 86	100	\$ 4.50	\$ 4.10	\$ 4.05
Simon Lemaire 86	100	\$ 3.30	\$ 2.95	\$ 3.00
Socanav 86	50	\$ 5.00	\$ 6.10	\$ 5.10
Sodacan 86	50	\$ 6.00	\$ 5.50	\$ 5.00
Sodisco 86	75	\$ 6.75	\$ 6.70	

Une alternative au RÉA: les SPEQ

UNE ANALYSE DE
MICHEL GIRARD

Les SPEQ (société de placements dans l'entreprise québécoise) représentent maintenant une alternative d'abri fiscal non négligeable face à un Régime d'épargne-actions de moins en moins alléchant.

Mais pour mettre les chances de son côté, il y a une condition essentielle à respecter avant d'investir ses économies dans une SPEQ: l'investisseur doit scruter à la loupe la solidité des petites entreprises dans lesquelles « sa » SPEQ entend investir. A quoi servirait d'économiser \$1 500 d'impôt si on perd sa mise de fond de \$5 000?

En fait, les investisseurs les mieux placés pour injecter du capital dans les SPEQ ce sont des gens qui connaissent très bien les entreprises bénéficiaires et ses dirigeants. On fait référence ici à des amis, des parents, des employés, des fournisseurs, des clients, etc.

En 1986, une centaine de SPEQ ont été mises sur pied, lesquelles ont recueilli environ \$15 millions de capital de risque. On s'attend cette année à ce que la création des nouvelles SPEQ fassent bouler de neige: quelque 200 pourraient y voir le jour, selon la Société de développement industriel du Québec, l'organisme responsable de l'application du programme des SPEQ.

Ce programme a fait son apparition en 1985. Ce n'est toutefois que l'an passé que les SPEQ ont réellement pris leur envol. L'objectif que le gouvernement du Québec vise avec la mise sur pied des SPEQ est de développer un réseau québécois de sociétés de capital de risque apte à combler les besoins de financement en capital variant entre \$100 000 et \$300 000.

La Commission québécoise sur la capitalisation des entreprises (Commission Saucier) en était venue à la conclusion en 1984 que le problème de sous-capitalisation des PME était notamment dû à la difficulté d'obtenir du capital de risque des institutions financières.

Comme solution à cet épineux problème, le gouvernement provincial a accepté la proposition de la Commission Saucier de créer des SPEQ. D'une part, celles-ci permettent aux PME d'avoir dorénavant accès à une nouvelle source de capital de risque. D'autre part, les investisseurs peuvent réduire leur niveau de risque en profitant d'avantages fiscaux qui sont légèrement supérieurs à ceux accordés aux acheteurs d'actions de petites entreprises admissibles au Régime d'épargne-actions.

En investissant dans une SPEQ, le contribuable aura droit de déduire de ses revenus 100 p. cent de son placement et ce jusqu'à concurrence de 20 p. cent de son revenu annuel. Le plafond de déduction de la SPEQ est donc supérieur à celui du RÉA qui ne permet de déduire que le moindre de \$5 500 ou 10 p. cent du revenu annuel.

Les employés qui créent une SPEQ en vue d'investir dans leur entreprise et ainsi y obtenir une participation dans le capital-actions bénéficient d'une déduction supplémentaire de 25 p. cent. Cela est une mesure identique à celle qui s'applique aux employés désirant acheter des actions d'une entreprise admise au RÉA.

Autres avantages de la SPEQ sur le RÉA: la déduction permise n'est pas réduite, comme c'est le cas avec le RÉA, par d'autres déductions; l'investisseur n'est pas tenu de conserver durant une période minimale ses actions (ou l'équivalent) alors que dans le RÉA, on en impose une de deux ans.

Mais il y a également des désavantages. La déduction accordée ne pourra être réclamée avant que la SPEQ ait fait son placement dans une entreprise admissible.

Second inconvénient et non le moindre: il n'existe pas de marché secondaire (comme la bourse pour le RÉA) pour les actions que nous détenons dans une SPEQ. On ne pourra donc revendre nos actions d'une SPEQ que dans la mesure où on sera capable de trouver personnellement quelqu'un pour les acheter. Cependant, comme le deuxième acheteur des mêmes actions d'une SPEQ n'aura droit à aucun avantage fiscal, il y aura donc de fortes chances que ces actions soient vendues à rabais par rapport au coût initial.

En raison de cette absence de marché secondaire pour les actions émises par les SPEQ, il est fortement recommandé d'y souscrire uniquement dans une perspective à long terme. Ainsi, nos actions auraient le temps de profiter de la croissance de l'entreprise et prendre une plus-value intéressante.

NOVERCO



Joseph Baladi



René Bédard



Robert Normand



Jean-François Villion

Monsieur Pierre Martin, Président et Chef de la direction de Noverco, a le plaisir d'annoncer la nomination des personnes suivantes à la haute direction de Noverco: Monsieur Joseph Baladi est nommé Vice-président Développement; Monsieur René Bédard est nommé Vice-président Affaires juridiques et Secrétaire; Monsieur Robert Normand est nommé Vice-président, Finances; Monsieur Jean-François Villion est nommé Vice-président, Affaires publiques.

Noverco a été constituée en juin 1986 dans le cadre de la réorganisation corporative de Gaz Métropolitain dont elle est la seule actionnaire. Compagnie publique à vocation nord-américaine, elle a été créée pour acquérir, financer et gérer des entreprises d'envergure oeuvrant dans des secteurs d'activités diversifiées, reliées principalement au domaine énergétique.

L'avoir des caisses de retraite a augmenté de 14,4 p. cent en un an

Chacun des 3 200 000 cotisants y a accumulé en moyenne \$34 372

JEAN POULAIN

■ En un an les avoirs des caisses de retraite confiées aux sociétés de fiducie canadiennes ont augmenté de \$13,9 milliards ou 14,4 p. cent, pour atteindre \$110 milliards. Leur valeur marchande, si les titres qui les représentent étaient vendus en bloc, procurerait des liquidités de \$124 882 000 000.

Comme 3,2 millions de Canadiens cotisent à ces régimes l'on peut dire que la cagnotte moyenne qui s'accumule pour chacun d'eux en attendant sa retraite, totalise \$34 372.

Cette boule de neige a pris des dimensions imposantes en 15 ans puisque les actifs qu'elle représente ont été décuplés, passant de \$11,1 milliards en 1970 à \$110 milliards en 1985.

Le rythme de croissance est devenu effréné au cours des cinq dernières années au cours desquelles \$58,3 milliards sont venus s'ajouter à la réserve des régimes.

Les 1 771 000 participants actifs de 1970 sont maintenant devenus 3 199 000 pendant que la valeur comptable moyenne de leur actif accumulé est passé de \$6 244 à \$34 372: compte tenu de l'inflation toutefois entre 1970 et 1985 cette dernière valeur ressort à environ \$11 000 en dollars de 1970.

Année	Nb de participants (en milliers)	Valeur comptable de l'actif globale*	Revenus	Dépenses
1970	1 771	\$ 11 059	\$ 6 244	\$ 629
1972	1 919	14 050	7 322	803
1974	2 307	18 284	9 925	1 170
1976	2 667	25 234	9 462	1 454
1978	2 824	35 517	12 577	1 951
1980	3 048	51 685	16 957	2 495
1981	3 099	61 514	19 850	2 972
1982	3 115	71 925	23 090	3 778
1983	3 119	84 610	27 127	4 043
1984	3 160	96 094	30 409	5 171
1985	3 199	109 957	34 372	6 045

Aux participants actifs indiqués ci-dessus s'ajoute un nombre indéterminé d'adhérents qui ont quitté leur emploi ou qui sont à la retraite
*: en millions de dollars
Source: d'après des chiffres de Statistique Canada

Sur cette même base l'actif global a triplé.

Une partie des fonds déposés (55 p. cent) se rapporte aux régimes de retraite offerts par l'employeur, le solde (45 p. cent) couvrant des régimes liés à des compagnies d'assurance ou à certains employés du secteur public.

Les revenus générés au cours du dernier exercice (1985) totalisent \$19 609 000 000 et consistent en revenus de placement provenant des titres que détiennent les divers régimes, des coti-

sations des nouveaux membres et des gains en capital obtenus par la revente de titres en cours d'exercice.

L'augmentation de ces gains en capital accapare 56,9 p. cent de la progression du profit total, qui passe de \$922 millions en 1984 à \$2,957 millions en 1985.

Les dépenses sont passées de \$5,2 milliards en 1984 à \$6,0 milliards en 1985 et correspondent aux prestations en cours d'année, ainsi que des remboursements de surplus à l'employeur.

Au total 3 779 caisses se partagent l'ensemble des actifs, soit une moyenne de \$29,1 millions par caisse.

Le nombre d'organismes participants a peu évolué puisqu'en 1970, 3 859 caisses étaient responsables de l'ensemble des régimes, pour tomber à 3 245 en 1979, son niveau le plus bas, 3 946 étant le sommet atteint en 1971.

Toutes ces données ont été rendues publiques la semaine dernière par Statistique Canada.

SUPER VENTE D'INVENTAIRE

20 à 40% DE RABAIS
SUR TOUS NOS PIANOS ET ORGUES

Baldwin

YAMAHA

PLUS DE 500.000 \$ DE PIANOS ET ORGUES À SOLDER. VASTE CHOIX D'INSTRUMENTS PARMIS NOS NOUVEAUX MODÈLES ET NOS ÉCHANTILLONS DE PLANCHER.

JUSQU'AU
31 JANVIER



DEPUIS 1896

ARCHAMBAULT
MUSIQUE

500 est, rue Ste-Catherine, Montréal (Métro Berri) 849-6201

LES VOITURES NUMÉRO UN! ET ÇA SE COMPREND!

Financement à

3,9%

Offre de durée limitée.

LA TEMPO
LA VOITURE NUMÉRO UN AU PAYS!

LA TOPAZ
LA VOITURE MERCURY NUMÉRO UN AU PAYS!

L'OFFRE S'APPLIQUE AUX TEMPO/TOPAZ ET AUX RANGER 86 ET 87

Le taux de financement de 3,9% est valable sur le montant total financé, à la condition que le terme se situe entre 12 et 24 mois, pour des voitures en stock vendues et livrées à des particuliers. Financement prolongé aussi offert de 24 à 36 mois au taux privilégié de 6,9%, de 37 à 48 mois au taux de 7,9% et de 49 à 60 mois au taux de 8,9%. Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants.



La qualité passe avant tout.

Les débardeurs de Québec rejettent les dernières offres

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les débardeurs du port de Québec, en lock-out depuis plus de quatre mois, ont rejeté hier à la quasi unanimité les offres faites mardi dernier par l'Association des employeurs maritimes.

Selon un membre de l'Union internationale des débardeurs, local 173, M. Jean-Paul Henderson, les quelque 220 syndiqués sont principalement opposés au système de récupération des heures de travail, préconisé par l'employeur. En vertu de ce système, les débardeurs doivent rembourser, à la

fin de chaque année, les heures non travaillées à leur employeur. « Moi, je leur dois 357 heures à \$16 l'heure, ça n'a pas d'allure », de préciser M. Henderson.

Le vote d'hier s'est tenu, tel qu'exigé par le ministre fédéral du Travail Pierre Cadieux, en présence d'un représentant du Conseil canadien du travail. Environ 75 pour cent des travailleurs ont participé à l'assemblée générale. Seulement trois des 158 débardeurs présents se sont prononcés en faveur des dernières propositions patronales.

Les débardeurs du port de Québec sont en lock-out depuis la mi-septembre.

L'Alliance et l'Industrielle ont fusionné le 1er janvier

■ Deux compagnies d'assurance vie, la mutuelle l'Alliance et l'Industrielle, ont fusionné le 1er janvier, donnant naissance à une nouvelle firme, L'Industrie-Alliance assurance sur la vie.

Par cette fusion, qui avait été annoncée l'été dernier, les dirigeants de la nouvelle société espèrent se placer au premier rang du marché canadien de l'assurance collective et de l'assurance vie.

Désormais, précise un communiqué de la compagnie, le portefeuille d'assurance collective vie et maladie de l'Industrielle est administré par Services Alliance MutuelleStandard Life (S.A.S.).

L'ajout du portefeuille collectif de l'Industrielle porte le revenu annuel de S.I.A.S. à environ \$120 millions, ce qui en fait l'une des figures de proue de l'industrie de l'assurance au Canada.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHEQUES

AAA 1ère, 2e, balance vente rapide, notaire Laberge 729-4334. ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques. Colasse Pop. St-René Goulet, 321-2610. ARGENT à prêter 2e hyp. achat balance de vente, taux à discuter. Guy Goyette, notaire, 875-9777. 85% de l'évaluation sur immeuble 1re, 2e HYPOTHEQUE. Crédit Via, 333-3334.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

AMHUNT DERNIER Immeuble local, béton, 8 logements, disponible immédiatement, 598-8034. AUBAINE: MiniLab Kix Magnum, 3 min. système complet, finition photo couleur 1ère, vente rapide, moitié prix, 672-2544, 653-3171. AVANT DE VOUS lancer en affaires, consultez-nous 662-2659 LE GROUPE GESTION QUEBEC.

BOUTIQUE AFFICHART PARTIEZ GAGNANT EN 87 Dans votre propre commerce De plus en plus en demande ce concept a fait ses preuves. Faites partie d'un réseau en pleine croissance, plusieurs locaux sont présentement disponibles dans les grands centres d'achats de la région métropolitaine de Montréal. Investissement comptant \$35,000, financement disponible. Solaires et profit ou propriétaire, \$40,000 1ère année. Pour renseignements appelez M. Renaud au 879-1461.

CAMPING à vendre, 250+ terrains, bien équipé, 20 mi sud Montréal, 348-6517 après 18h Jean.

CENTRE de développement photos 1 heure, à vendre, 668-4014.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMERCE A VENDRE, atelier de bois, production patinoirs, meubles, armoires etc. Cause retraite. Soir entre 7h et 9h, 387-5710.

CROYEZ-MOI, réal Houle peut vous aider avec AMWAY 638-6428

DISTRIBUTION

AUCUNE EXPERIENCE DE VENTE NE SERA EXIGEE POUR CET EMPLOI La Corporation Canadienne de 47 années représentée par l'Organisation Nationale du Marketing, cherche à contacter et à sélectionner 8 autres distributeurs pour la région de Montréal et autres villes dans la province de Québec, pour des cadeaux de confiserie de renommée internationale. Les candidats choisis doivent parler l'anglais. La Compagnie mettra en place les produits qui ont fait leur preuve dans les points de vente de détail de votre région. Le (la) distributeur(trice) devra entretenir régulièrement les points de vente. Environ 20 heures par mois. Excellente rémunération de départ y compris pour les petits distributeurs. Vous pouvez réaliser jusqu'à 100% de marge. Chaque emplacement exige \$750 avec un arrangement minimum de 10 emplacements. La Compagnie offre une opération entière, clé en main. La formation, la consultation, l'inventaire au complet et tous les emplacements sont sous contrat. Ceci est une offre sérieuse et si vous n'êtes pas sûr(e) en ce qui concerne la propriété de votre entreprise, vous ne pouvez satisfaire aux exigences financières ci-dessus, veuillez ne pas faire perdre le temps de chacun. Pour un entretien personnel, veuillez appeler aujourd'hui entre 9h et 21h, fins de semaine incluses.

M. Ray Murray (514) 253-3365

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

FRANCHISE de café complète, pour le territoire de l'Estrie, établie depuis 10 ans. Ecrire à La Presse, ref. 4763, Succ. A, MH HJC 3E3. INVESTISSEURS cherchent à acheter ou prendre participation dans entreprises manufacturières ou autre. Chiffre d'affaires minimum \$500,000. Ecrire à 8445, 8e av. MH H12 2X4.

OCCASION D'AFFAIRES

Entrepreneur avec permis pour entreprise en association, rénovation et peinture. Personne active ou non, pour entreprise active, C.P. 735, V.M.R. Montréal Québec H3P 3G4.

RENDREMENT SUPERIEUR

Si vous avez un compte de 10,000\$ à investir dans l'immobilier, l'un ou l'autre qui rapporte 25% annuellement. De 9 h à 17 h, 255-1447. ROUTE à cigarettes, établie depuis 20 ans, 40 machines. St-Jean, province Québec. Ecrire à La Presse, ref. 4861, C.P. 6041, Succ. A, MH HJC 3E3.

UNIQUE AU MONDE, projets touristiques internationaux, encore quelques associés. Capital requis \$10,000 minimum, rapatriement \$15,000 garantis, en deca de 15 mois. Libres de voyager. Région 314 sans frais 1-800-363-2501, 1-514-227-6472.

VOUS avez besoin d'un concessionnaire pour cuisine, nous pouvons répondre à tous vos besoins. Consultation pour rendez-vous au 527-5331, Raymond Renaud.

712 ASSOCIES DEMANDES

CHEF CUISINIER de préférence avec peu d'investissement pour restaurant à Verdun, 765-8669

714 FRANCHISES

BOUTIQUE de décorations, \$35,000, 674-3035, 674-4511.

BROCHETTERIE WILLYS MAINTENANT EN FRANCHISE 270-2817, SYLVIE

INSTITUT DE BEAUTE ISABELLA FRANCHISES DISPONIBLES 270-2817, SYLVIE

715 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES Consultation gratuite. Pré-faillite, pré-saisie. LABBE ASS. 931-8839

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MTG - 347-1354

718 ARGENT DEMANDE

BESOIN \$45,000 1ère hypothèque, bungalow, Laval 11%. Notaire Laberge 729-4334. BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT

COMPTABILITE, tenue de livres, états financiers pour entreprise, professionnel, commerçant, sur place ou à mon bureau. Diplôme en comptabilité, 25 ans d'expérience: 331-1648.

FERAIS votre comptabilité à votre bureau, taux horaire fixe, 20 ans d'expérience, 323-1242, 321-2063.

P.A. CONSEILS INC. Comptabilité sur ordinateur pour PME, assistance pour crédits, impôts, compagnies et particuliers, 341-3304.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS 285-7111 INTERURBAIN SANS FRAIS 1-800-361-5013 ANNONCES ENCADREES 285-7000



LA COMPAGNIE QUI FOURNIT DES EMBALLAGES AVANCÉS AUX MARQUES RENOMMÉES ADOPTE ELLE-MÊME UN NOUVEAU NOM.



Disons au revoir à un nom respecté depuis longtemps...

American Can Canada Inc. s'appelle maintenant Emballages Onex Inc.

Notre ancien nom a des racines dans le marché canadien depuis presque un siècle, et nous en sommes fiers.

Maintenant, nous sommes devenus une société canadienne ouverte, faisant preuve d'un nouvel esprit d'entreprise et s'engageant absolument à répondre aux besoins de sa clientèle dans le secteur dynamique de l'emballage.

En tant que fabricant important d'emballages technologiquement avancés, et forts de notre réputation, nous n'épargnerons aucun effort pour que Emballages Onex Inc. reste synonyme de qualité, de résultats et de service.

Nous entretenons, dans ce but, des relations efficaces avec tous nos associés - nos clients, employés, fournisseurs et actionnaires. Avec intégrité, et en préservant un sens des responsabilités au niveau local.

Nous nous efforçons de mieux comprendre notre clientèle ainsi que l'évolution du marché, en adoptant de nouvelles techniques

qui découlent de sources nouvelles et établies, provenant du monde entier.

Nous encourageons activement cette philosophie parmi nos employés, à tous les niveaux... grâce à des politiques et programmes récompensant l'innovation et l'initiative individuelle.

Nous le savons : les entreprises qui réussissent le font de cette manière.

Emballages Onex Inc. : un nouvel essor basé sur des principes qui ont fait leurs preuves.

ACTIONS COTÉES (symbole ONP) à la Bourse de Montréal • à la Bourse de Toronto

ONEX EMBALLAGES
ONEX
INC.